



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

LES AVANTAGES DANS L'ENSEMBLE DU CANADA DE L'INDUSTRIE PÉTROLIÈRE ET GAZIÈRE

Rapport du Comité permanent des ressources naturelles

Le président

Leon Benoit

JUIN 2014

41^e LÉGISLATURE, DEUXIÈME SESSION

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

**LES AVANTAGES DANS L'ENSEMBLE
DU CANADA DE L'INDUSTRIE
PÉTROLIÈRE ET GAZIÈRE**

**Rapport du Comité permanent
des ressources naturelles**

Le président

Leon Benoit

JUIN 2014

41^e LÉGISLATURE, DEUXIÈME SESSION

COMITÉ PERMANENT DES RESSOURCES NATURELLES

PRÉSIDENT

Leon Benoit

VICE-PRÉSIDENTS

Chris Charlton

L'hon. Geoff Regan

MEMBRES

Kelly Block

Blaine Calkins

Joan Crockatt

Linda Duncan

Ryan Leef

Christine Moore

Brad Trost

AUTRES DÉPUTÉS AYANT PARTICIPÉ

Denis Blanchette

Marjolaine Boutin-Sweet

Nathan Cullen

Patricia Davidson

Cheryl Gallant

Alain Giguère

Claude Gravelle

Carol Hughes

Pierre Jacob

Peter Julian

Pierre Dionne Labelle

Megan Anissa Leslie

Irene Mathyssen

LaVar Payne

Rodney Weston

Bob Zimmer

GREFFIER DU COMITÉ

Rémi Bourgault

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Service d'information et de recherche parlementaires

Jean-Luc Bourdages, analyste

Milana Simikian, analyste

LE COMITÉ PERMANENT DES RESSOURCES NATURELLES

a l'honneur de présenter son

SEPTIÈME RAPPORT

Conformément au mandat que lui confère l'article 108(2) du Règlement, le Comité a étudié les avantages dans l'ensemble du Canada de l'industrie pétrolière et gazière et a convenu de faire rapport de ce qui suit :

TABLE DES MATIÈRES

LES AVANTAGES DANS L'ENSEMBLE DU CANADA DE L'INDUSTRIE PÉTROLIÈRE ET GAZIÈRE	1
SOMMAIRE.....	3
CONTEXTE.....	5
PARTIE I – LES AVANTAGES DE L'INDUSTRIE PÉTROLIÈRE ET GAZIÈRE POUR L'ENVIRONNEMENT	9
A. Avantages pour la qualité de l'air.....	10
B. Avantages pour la forêt	11
C. Avantages pour la qualité de l'eau	11
D. Avantages environnementaux provenant de l'innovation	11
PARTIE II – LES AVANTAGES SOCIOÉCONOMIQUES DE L'INDUSTRIE PÉTROLIÈRE ET GAZIÈRE	15
A. Avantages de l'industrie pétrolière et gazière à l'échelle nationale.....	15
1. Avantages pour le Produit intérieur brut (PIB) et l'emploi	15
2. Avantages découlant de l'augmentation des recettes gouvernementales	19
B. Avantages de l'industrie pétrolière et gazière à l'échelle régionale et municipale	20
1. Avantages pour l'Ouest du Canada.....	22
2. Avantages pour l'Est du Canada	24
3. Avantages pour le Canada atlantique.....	25
4. Avantages pour le développement économique des Autochtones	28
PARTIE III – AVANTAGES DE L'INDUSTRIE PÉTROLIÈRE ET GAZIÈRE POUR LES AUTRES INDUSTRIES	31
A. Avantages pour l'industrie manufacturière	31
B. Avantages pour l'industrie de la construction	32
C. Avantages pour l'industrie sidérurgique	32
D. Avantages pour d'autres industries	33
PARTIE IV – AVANTAGES DE L'INDUSTRIE PÉTROLIÈRE ET GAZIÈRE POUR L'INNOVATION	35
A. Recherche et développement.....	35
PARTIE V – PERSPECTIVES D'AVENIR DE L'INDUSTRIE PÉTROLIÈRE ET GAZIÈRE	39

A. Possibilités offertes par l'accès aux marchés pétroliers et gaziers et la diversification des marchés	39
1. Avantages potentiels d'un accès rapide aux marchés.....	39
2. Avantages potentiels de l'infrastructure énergétique.....	40
B. Possibilités offertes par l'ajout de valeur aux produits pétroliers et gaziers.....	43
C. Possibilités offertes par l'exploitation des ressources pétrolières et gazières découvertes dans d'autres régions canadiennes.....	45
1. Avantages potentiels pour le Québec.....	45
2. Avantages potentiels pour le Nouveau-Brunswick.....	45
3. Avantages potentiels pour le Yukon	46
CONCLUSION	49
ANNEXE A	51
ANNEXE B : LISTE DES TÉMOINS.....	53
ANNEXE C : LISTE DES MÉMOIRES	57
DEMANDE DE RÉPONSE DU GOUVERNEMENT	59
OPINION DISSIDENTE DU NOUVEAU PARTI DÉMOCRATIQUE DU CANADA	61
RAPPORT DISSIDENT DU PARTI LIBÉRAL DU CANADA	67

LES AVANTAGES DANS L'ENSEMBLE DU CANADA DE L'INDUSTRIE PÉTROLIÈRE ET GAZIÈRE

Nous bénéficions des produits pétroliers en général dans notre vie quotidienne à un niveau que nous ne réalisons même pas [...] Les Canadiens en bénéficient dès qu'ils se lèvent le matin jusqu'au moment où ils vont se coucher, et même durant leur sommeil quand leur maison reste chauffée pendant le genre d'hiver que nous venons d'avoir.

*[Pierre Desrochers, professeur adjoint,
Université de Toronto, à titre personnel]*

L'énergie est présente dans chacun des aspects de notre vie. Elle chauffe nos maisons, fait avancer nos véhicules et donne accès aux services en dehors de nos collectivités. Elle sert à créer différents biens de consommation et à nous les acheminer, elle appuie les programmes et les systèmes de santé et d'éducation et procure le niveau de vie élevé dont nous avons la chance de bénéficier au Canada.

*[Heather Kennedy, vice-présidente des Relations gouvernementales,
Suncor Energy Inc.]*

[L]e Canada a à la fois la possibilité et l'obligation de diversifier ses marchés de l'énergie afin de continuer à récolter les avantages économiques clés dont il profite aujourd'hui [...], [mais] il faudra agir rapidement.

*[Jay Khosla, sous-ministre adjoint,
Ressources naturelles Canada]*

SOMMAIRE

La prospérité du Canada dépend en grande partie du développement responsable des abondantes ressources pétrolières et gazières du pays. Il s'agit de l'un des plus grands secteurs qui contribuent largement à la croissance de l'économie canadienne et qui bénéficient directement aux Canadiens d'un océan à l'autre.

En dépit de son importance pour l'économie et la prospérité future du Canada, l'industrie pétrolière et gazière attire de plus en plus l'attention de divers groupes canadiens et étrangers. Pour approfondir l'information disponible aux Canadiens, le Comité permanent des ressources naturelles de la Chambre des communes (ci-après désigné « le Comité ») a entrepris une étude visant à examiner les avantages dans l'ensemble du Canada du développement des ressources pétrolières et gazières canadiennes et à relever des preuves directes de la manière dont l'industrie pétrolière et gazière contribue au mieux-être des Canadiens. Au cours de son étude, Jay Khosla, sous-ministre adjoint à Ressources naturelles Canada, a mentionné au Comité que les avantages socioéconomiques de l'industrie pétrolière et gazière profitent à tout le monde¹. D'autres témoins ont confirmé que l'industrie bénéficie à des dizaines de milliers de communautés et d'entreprises, aux économies régionales et à de nombreuses industries canadiennes, comme celles de la fabrication, de la construction et de l'acier². Janet Annesley, vice-président à l'Association canadienne des producteurs pétroliers, a mentionné au Comité que l'industrie pétrolière et gazière crée 550 000 emplois directs et indirects pour les Canadiens. Des témoins ont également affirmé qu'elle génère des recettes publiques qui sont consacrées aux soins de santé, aux infrastructures communautaires et à l'éducation³.

De plus, le développement de l'industrie pétrolière et gazière a des effets positifs pour l'environnement, dont une meilleure qualité de l'air et de l'eau et la reforestation. Ces améliorations découlent en bonne partie de l'innovation et des technologies propres de calibre international qui sont développées et financées par l'industrie. Le Comité a également appris que l'industrie pétrolière et gazière du Canada est un chef de file

-
- 1 Comité permanent des Ressources naturelles (RNNR), [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 27 février 2014 (Jay Khosla, sous-ministre adjoint, Secteur de l'énergie, Ressources naturelles Canada).
 - 2 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 25 mars 2014 (Mel Norton, maire, Ville de Saint John); RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 25 mars 2014 (Barbara Pike, première dirigeante, Maritimes Energy Association); RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 10 avril 2014, (Bryan McCrea, directeur général, 3twenty Modular).
 - 3 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 1 avril 2014 (Janet Annesley, vice-présidente, Communications, Association canadienne des producteurs pétroliers); RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 4 mars 2014 (Brenda Kenny, présidente et chef de la direction, Association canadienne de pipelines d'énergie); RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 8 avril 2014 (Bill Streeper, maire, municipalité régionale de Northern Rockies).

mondial en innovation et en savoir-faire en matière d'extraction des ressources, et qu'elle permet à des milliers d'entrepreneurs canadiens de commercialiser leurs idées.

Tout au long de l'étude, les témoins ont exhorté le gouvernement à appuyer fermement le développement plus poussé des ressources pétrolières et gazières du Canada et ont convenu qu'il était crucial que les entreprises pénètrent sans retard les nouveaux marchés d'exportation, afin d'assurer la croissance continue du Canada et d'affronter la concurrence des autres pays. M. Khosla a signalé à cet égard que « le Canada a à la fois la possibilité et l'obligation de diversifier ses marchés de l'énergie afin de continuer à récolter les avantages économiques clés dont il profite aujourd'hui [mais] il faudra agir rapidement⁴ ». Enfin, on a fait savoir au Comité que le gouvernement fédéral a modernisé son régime réglementaire afin d'exécuter des projets de ressources naturelles en temps opportun, et qu'il a mis en application un régime de sécurité de classe internationale afin de montrer aux Canadiens et au monde entier que le Canada est en mesure d'exécuter ces projets, tout en maintenant les normes les plus élevées en matière de protection de l'environnement et de sécurité publique.

4 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 27 février 2014 (Jay Khosla).

CONTEXTE

Le Canada est le sixième plus grand producteur de gaz naturel au monde et renferme la troisième plus grande réserve de pétrole au monde⁵. Heather Kennedy, vice-présidente des Relations gouvernementales chez Suncor Énergie, a dit au Comité que « [le] Canada occupe une position enviable, en particulier lorsqu'il s'agit de pétrole et de gaz, » et que « [l]'abondance des combustibles fossiles au Canada a fait de celui-ci une grande puissance sur le marché mondial, constituant une occasion unique de développer la base de réserves à long terme⁶ ».

L'industrie pétrolière et gazière représentait 21,5 % des dépenses totales en capital du Canada en 2013⁷. Janet Annesley, vice-présidente des Communications à l'Association canadienne des producteurs pétroliers, a signalé que les revenus annuels de l'industrie se chiffraient à environ 110 milliards de dollars⁸ et étaient principalement attribuables à l'exploitation de pétrole et de gaz provenant de sources non classiques qui, selon Sarah Dobson de l'Institut Pembina, a connu « un taux de croissance annualisé de 8,4 %⁹ ». M^{me} Annesley a fait valoir que, en tant que secteur, « l'industrie pétrolière et gazière en amont est aujourd'hui le principal investisseur privé au Canada, avec une injection prévue cette année de quelque 68 milliards de dollars dans l'économie, et ce capital fournit des emplois directs et indirects à plus de 550 000 Canadiens et d'innombrables autres secteurs qui font des affaires depuis Main Street, en Saskatchewan, jusqu'à Bay Street, en Ontario¹⁰ ».

Plusieurs témoins ont indiqué qu'on estime que de 30 à 50 % des parts dans l'industrie pétrolière et gazière au Canada appartiennent à des intérêts canadiens¹¹. Parmi les sources intérieures de propriété au sein de l'industrie, les fonds de

-
- 5 Comité permanent des Ressources naturelles (RNNR), [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 27 février 2014 (Jay Khosla, sous-ministre adjoint, Secteur de l'énergie, Ressources naturelles Canada). Selon Ressources naturelles Canada, le Canada a 173 milliards de barils de réserves prouvées de pétrole et jusqu'à 315 milliards de barils de réserves finalement récupérables.
 - 6 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 3 avril 2014 (Heather Kennedy, vice-présidente, Relations gouvernementales, Services commerciaux, Suncor Énergie Inc.).
 - 7 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 1 avril 2014 (Janet Annesley, vice-présidente, Communications, Association canadienne des producteurs pétroliers); RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 8 avril 2014 (Ressources naturelles Canada, document présenté au Comité).
 - 8 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 1 avril 2014 (Janet Annesley).
 - 9 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 27 mars 2014 (Sarah Dobson, économiste, Alberta and the North, Institut Pembina).
 - 10 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 1 avril 2014 (Janet Annesley).
 - 11 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 4 mars 2014 (Michael Burt, directeur, Tendances économiques industrielles, le Conference Board du Canada); RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 1 avril 2014 (Michael Priaro, ingénieur, à titre personnel); RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 6 mars 2014 (Trevor Harrison, directeur, Parkland Institute, professeur, University of Lethbridge).

pension publics canadiens étaient considérés comme un actionnaire important¹². Selon Brenda Kenny, présidente et chef de la direction de l'Association canadienne de pipelines d'énergie, environ 25 % des échanges à la Bourse de Toronto ont trait au domaine de l'énergie, « [i]l est donc certain que cela intéresserait n'importe lequel des principaux régimes de pension¹³ ». M^{me} Annesley a aussi noté que « [q]uand les gens songent aux avantages fournis par le secteur pétrolier et gazier, ils songent souvent aux dirigeants des entreprises à Calgary mais à vrai dire, ils devraient songer aux infirmières et aux enseignants et enseignantes¹⁴ ».

Les activités d'exploration et de production (les activités en amont) de l'industrie pétrolière et gazière se déroulent principalement dans l'Ouest canadien, mais il y a aussi une production pétrolière et gazière considérable dans le Canada atlantique et dans le Nord du Canada. Ce segment de l'industrie pétrolière et gazière est principalement concentré dans ces régions, mais la chaîne de valeur globale de l'industrie, qui comprend, entre autres, le raffinage, la manufacture, le transport par pipeline, la vente au détail et la vente en gros, s'étend sur l'ensemble du Canada et a des retombées bénéfiques pour l'ensemble des provinces et des territoires.

Selon Peter Boag, président et chef de la direction de l'Association canadienne des carburants, les pipelines d'énergie, le segment intermédiaire de l'industrie, sont un élément essentiel de la chaîne de valeur pétrolière et gazière, car « ils établissent les liens nécessaires entre l'endroit où se trouve la matière première, l'installation de transformation et les autres installations¹⁵ ». Le Comité a appris que le réseau canadien de pipelines s'étend sur plus de 115 000 kilomètres et assure le transport d'environ 3,2 millions de barils de pétrole et 14,6 milliards de pieds cubes de gaz naturel par jour, à l'échelle du pays¹⁶. Pour souligner l'importance des pipelines d'énergie dans l'industrie canadienne, M^{me} Kenny a indiqué que « [l'industrie] des pipelines d'énergie génère de la prospérité aux quatre coins du Canada, et elle continue d'être un symbole de la croissance du Canada. Grâce à nous, les automobiles roulent, les usines produisent et les maisons sont chauffées; nous stimulons la création d'emplois et la prospérité partout au Canada¹⁷ ».

Le Comité a appris que le Canada compte 18 raffineries de pétrole situées dans 8 provinces, avec une capacité de raffinage globale de près de 2 millions de barils de

12 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 4 mars 2014 (Michael Burt); RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 1 avril 2014 (Janet Annesley).

13 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 4 mars 2014 (Brenda Kenny, présidente et chef de la direction, Association canadienne de pipelines d'énergie).

14 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 1 avril 2014 (Janet Annesley).

15 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 6 mars 2014 (Peter Boag, président et chef de la direction, Association canadienne des carburants).

16 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 4 mars 2014 (Brenda Kenny).

17 *Ibid.*

pétrole brut par jour¹⁸. M. Boag a souligné l'importance des raffineries de pétrole du Canada, le segment en aval de l'industrie¹⁹, en rappelant qu'elles « sont les intermédiaires essentiels entre le pétrole brut qui est extrait et les produits raffinés que les Canadiens emploient au quotidien²⁰ ».

À propos de la réglementation du Canada en matière d'environnement, M. Boag a souligné qu'il était important d'harmoniser les politiques entre les diverses administrations, de manière à ce que le secteur pétrolier et gazier demeure compétitif à l'échelle mondiale. Il a ajouté que « [l]e Canada et la plupart des provinces ont très bien réussi à harmoniser en grande partie la substance et le rythme de notre réglementation sur l'environnement avec celle de notre grand concurrent : les États-Unis²¹ ». Normand Mousseau, professeur à l'Université de Montréal, a noté que plusieurs provinces (c.-à-d., la Colombie-Britannique, l'Alberta et le Québec) ont mis en place des politiques et des programmes qui obligent les principaux secteurs produisant des émissions de gaz à effet de serre (GES), notamment l'industrie pétrolière et gazière, à adopter des mesures de réduction des GES²². M^{me} Kenny a déclaré au Comité que « l'industrie est généralement en faveur d'une approche à l'égard des changements climatiques qui soit mesurée » et qu'elle prend déjà part à un certain nombre de programmes visant à réduire les émissions²³.

Plusieurs témoins ont parlé du régime de sécurité et des innovations de calibre international mis en œuvre et appuyés par le gouvernement fédéral dans le secteur du développement des ressources pour accroître les avantages économiques²⁴. Par exemple, Jay Khosla, sous-ministre adjoint à Ressources naturelles Canada, a indiqué que :

[...] le gouvernement du Canada a pris des mesures, et continue d'en prendre, pour que ce secteur puisse prospérer. En fait, on a déjà déployé de nombreux efforts pour soutenir un secteur de l'énergie dynamique et responsable. Le gouvernement a modernisé son régime réglementaire, en

18 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 6 mars 2014 (Peter Boag).

19 La composante en aval de l'industrie pétrolière et gazière comprend le raffinage du pétrole brut et le traitement et la purification de gaz naturel brut, de même que la commercialisation et la distribution de différents produits du pétrole et du gaz (p. ex., essence et charges d'alimentation).

20 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 6 mars 2014 (Peter Boag).

21 *Ibid.*

22 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 3 avril 2014 (Normand Mousseau, professeur, Université de Montréal, Département de physique, à titre personnel).

23 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 4 mars 2014 (Brenda Kenny).

24 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 27 février 2014 (Jay Khosla); RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 1 avril 2014 (Janet Annesley); RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 3 avril 2014 (Heather Kennedy); RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 1 avril 2014 (Jayson Myers, président et chef de la direction, Manufacturiers et exportateurs du Canada).

plus de mettre en place des systèmes de sûreté et de sécurité de classe mondiale et d'investir dans l'innovation et l'efficacité. Le gouvernement s'affaire à établir des partenariats avec différents acteurs à l'échelle nationale et internationale en vue de maximiser les avantages que le développement des ressources procure au Canada. En somme, l'objectif est de tout mettre en place pour soutenir le développement efficient de projets²⁵.

25 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 27 février 2014 (Jay Khosla).

PARTIE I – LES AVANTAGES DE L'INDUSTRIE PÉTROLIÈRE ET GAZIÈRE POUR L'ENVIRONNEMENT

L'industrie pétrolière et gazière du Canada évolue dans un cadre réglementaire que certains témoins ont décrit comme étant l'un des plus sévères au monde²⁶. Le Comité a appris que le Canada possède des règlements de sûreté et de sécurité de classe mondiale et que le gouvernement crée des partenariats tant à l'échelle nationale qu'internationale afin de maximiser les avantages que le développement des ressources procure aux Canadiens²⁷. Terrence Hubbard, directeur général à Ressources naturelles Canada, a expliqué que ce régime « a été mis en place pour gérer les risques associés à l'exploitation des ressources, à l'échelle fédérale comme à l'échelle provinciale ». Selon lui, les exigences environnementales du gouvernement « [imposent] des obligations aux entreprises, qui doivent être en mesure de gérer et d'étudier les répercussions environnementales. Ces obligations créent de l'emploi direct dans les activités de surveillance environnementale nécessaires pour étudier et gérer les risques associés au développement²⁸ ». Les exigences environnementales ont été établies pour que le développement des ressources se fasse de manière responsable et produise des retombées à long terme pour les Canadiens. De plus, Bill Streeper, maire de la municipalité régionale de Northern Rockies, en Colombie-Britannique, a affirmé :

On [...] doit [à l'industrie de l'énergie] de nombreuses percées technologiques qui ont aidé à protéger l'environnement dans tous les autres domaines, en plus de l'industrie pétrolière et gazière. Personnellement, j'ai été témoin de nombreux changements au cours de ma vie dans les champs de pétrole et je voudrais dire publiquement que les sociétés pétrolières figurent désormais parmi les entreprises les plus écologiques au Canada²⁹.

En outre, le gouvernement investit dans des programmes d'efficacité énergétique à l'échelle du pays, ce qui aide le Canada à rester un chef de file mondial dans le domaine. Par exemple, M. Khosla et Carol Buckley, directrice générale à l'Office de l'efficacité énergétique, ont fait remarquer que « l'Agence internationale de l'énergie a classé le

26 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 27 février 2014 (Terrence Hubbard, directeur général, Direction des ressources pétrolières, Secteur de l'énergie, ministère des Ressources naturelles); RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 3 avril 2014 (Heather Kennedy, vice-présidente, Relations gouvernementales, Services commerciaux, Suncor Énergie Inc.).

27 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 27 février 2014 (Jay Khosla, sous-ministre adjoint, Secteur de l'énergie, Ressources naturelles Canada).

28 *Ibid.*

29 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 8 avril 2014 (Bill Streeper, maire, municipalité régionale de Northern Rockies).

Canada au deuxième rang pour les améliorations d'efficacité énergétique réalisées entre 1990 et 2010 » en raison des investissements réalisés par les Canadiens au cours de cette période³⁰.

L'industrie pétrolière et gazière produit pour le Canada et le monde entier des bienfaits environnementaux, sociaux et économiques grâce à l'innovation et à sa contribution à notre niveau de vie aujourd'hui. « [L]'abondance des combustibles fossiles au Canada est une bénédiction pour l'économie et l'environnement » et « [l]'arrivée des technologies alimentées par le charbon, le pétrole brut et le gaz naturel a permis à l'humanité d'accomplir beaucoup plus, de façon plus efficace, pratique et rentable qu'auparavant », a noté Pierre Desrochers, professeur adjoint à l'Université de Toronto, dans son mémoire³¹. « Résultat direct de ces progrès, tous les indicateurs du bien-être humain (espérance de vie, revenu par habitant, faim, mortalité infantile, travail des enfants et éducation) se sont améliorés radicalement aussitôt que l'usage des combustibles fossiles s'est répandu. » Il a conclu en indiquant que le Canada « doit continuer d'exploiter avec plus d'efficacité et de manière plus propre ses vastes gisements de pétrole brut et de gaz naturel, et les partager (avec profit) avec le reste du monde³² ».

A. Avantages pour la qualité de l'air

La transition vers l'utilisation du gaz naturel entraînera l'amélioration de la qualité de l'air. Le gaz naturel est un carburant à moteur qui brûle plus proprement et émet moins de carbone; « il produit de 20 % à 30 % moins d'émissions de gaz à effet de serre, et pratiquement aucune émission de particules, ce qui contribue de manière importante à améliorer la qualité de l'air ambiant³³ », a indiqué Blaire Lancaster, directrice, Gouvernement et affaires publiques, Ferus Natural Gas Fuels. Selon elle, « si chaque gallon de [gaz naturel liquéfié] GNL produit dans [notre] première usine remplaçait une quantité de diesel équivalente en énergie, et puisque ce gaz naturel émet 30 % de moins de gaz à effet de serre que le diesel, notre production de 50 000 gallons par jour entraînera une réduction de 43 000 tonnes d'émissions de gaz à effet de serre par an³⁴ ». M. Desrochers a affirmé que « la pollution atmosphérique était pire il y a un siècle à Toronto qu'aujourd'hui à Beijing », et que, le passé étant annonciateur de l'avenir, « il y aura du progrès » dans les villes chinoises qui sont aujourd'hui polluées³⁵.

30 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 27 février 2014 (Jay Khosla); RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 27 février 2014 (Carol Buckley, directrice générale, Office de l'efficacité énergétique, Secteur de l'énergie, Ressources naturelles Canada).

31 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 27 mars 2014 (Pierre Desrochers, professeur adjoint, Université de Toronto, à titre personnel, mémoire présenté au Comité).

32 *Ibid.*

33 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 27 mars 2014 (Blaire Lancaster, directrice, Gouvernement et affaires publiques, Ferus Natural Gas Fuels Inc.).

34 *Ibid.*

35 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 27 mars 2014 (Pierre Desrochers).

B. Avantages pour la forêt

Le Comité a également appris que l'utilisation du pétrole et du gaz a mené à la reforestation, non seulement au Canada, mais aussi ailleurs dans le monde. Selon M. Desrochers, la « planète est aujourd'hui beaucoup plus verte grâce aux combustibles fossiles » parce que nous utilisons les ressources du sous-sol plutôt que celles prises en surface, comme le faisaient nos ancêtres³⁶. Toujours sur le même sujet, il a souligné que, de 1920 à 1992, « la forêt a fait un retour en force énorme dans toutes les économies avancées » et que « nous avons produit beaucoup plus d'aliments sur beaucoup moins de terres qu'auparavant ». M. Desrochers a ajouté qu'en Ontario et au Québec, par exemple, on ne réalisait pas que « la forêt est en train de s'étendre [...], malgré l'urbanisation tentaculaire³⁷ ».

C. Avantages pour la qualité de l'eau

M. Streeper a parlé de la contribution de l'industrie pétrolière et gazière à la qualité de l'eau dans sa localité :

Notre système d'approvisionnement en eau potable à Fort Nelson est financé en grande partie par l'industrie pétrolière et gazière, puisque celle-ci achète de l'eau en grande quantité pour ses camps. C'est strictement de l'eau potable qu'elle achète de la collectivité et grâce au montant versé par l'industrie pétrolière, la collectivité a pu améliorer le service et la qualité de l'eau fournie et ces améliorations ne sont pas entièrement payées par les taxes. Elles sont dues aux contributions des sociétés pétrolières puisqu'elles paient l'eau qu'elles utilisent³⁸.

D. Avantages environnementaux provenant de l'innovation

Plusieurs témoins se sont exprimés sur les multiples avantages environnementaux qui proviennent des technologies novatrices développées ou financées par l'industrie pétrolière et gazière. Selon Martin Aubé, directeur général à Ressources naturelles Canada, l'industrie pétrolière et gazière du Canada a investi environ 1 milliard de dollars dans la recherche et développement (R-D), la majeure partie de cet argent étant consacrée à la protection de l'environnement³⁹. M. Aubé a estimé que « ces investissements ont eu un effet positif »; par exemple, dans l'approche souterraine in situ, adoptée pour la majorité des projets d'exploitation de sables bitumineux, « 90 % de l'eau

36 *Ibid.* (Pierre Desrochers).

37 *Ibid.*

38 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 8 avril 2014 (Bill Streeper).

39 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 27 février 2014 (Martin Aubé, directeur général, Secteur de l'innovation et de la technologie de l'énergie, Ressources naturelles Canada).

utilisée pour l'exploitation des sables bitumineux est recyclée ». De plus, « nous avons réduit les émissions de gaz à effet de serre de 26 %⁴⁰ ».

L'industrie pétrolière et gazière joue un rôle important dans le développement de technologies énergétiques propres au Canada. Par exemple, la Canada's Oil Sands Innovation Alliance est un partenariat de classe mondiale qui a été formé dans le but de générer des effets positifs pour l'environnement. Elle regroupe 14 sociétés pétrolières et gazières qui se sont alliées pour créer des solutions novatrices aux problèmes environnementaux associés à l'exploitation des sables bitumineux. Les membres de l'Alliance mettent en commun des projets, des ressources et la propriété intellectuelle⁴¹. Selon M^{me} Kennedy, ils ont partagé, depuis la création de l'Alliance, en 2012, 560 technologies totalisant une valeur de près de 1 milliard de dollars⁴². M^{me} Kenny a mis en lumière une autre institution qui se consacre à l'innovation technologique dans le domaine de l'environnement, la Climate Change and Emissions Management Corporation (CCEMC), un organisme albertain « qui investit 1,3 milliard de dollars dans des projets novateurs financés au moyen d'un programme de redevance mis en place dans cette province⁴³ ».

À ce sujet, Céline Bak, cofondatrice de la Coalition canadienne des technologies propres, a dit au Comité qu'une multitude d'entreprises de ce secteur, qui se spécialisent dans des domaines tels que le traitement de l'eau et des eaux usées, l'assainissement du sol et la séquestration du carbone, profitent des investissements de la CCEMC et des sociétés pétrolières et gazières dans la R-D pour améliorer leur rendement environnemental⁴⁴. Inventys, CO2 Solutions et Carbon Engineering sont trois exemples d'entreprises de technologies propres qui ont bénéficié des investissements de la CCEMC⁴⁵.

Pond Biofuels est une autre entreprise de technologies propres qui a tiré parti du financement des sociétés pétrolières et gazières. Son directeur général, David Holm, a fait savoir que Pond Biofuels a développé une technologie capable de convertir le gaz brut des cheminées d'usine (le gaz carbonique, le NO_x et le SO_x) en biomasse organique. Il a dit au Comité qu'il existe un marché pour cette technologie, et que celle-ci peut aider

40 *Ibid.*

41 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 1 avril 2014 (Janet Annesley, vice-présidente, Communications, Association canadienne des producteurs pétroliers); RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 3 avril 2014 (Heather Kennedy); RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 27 février 2014 (Martin Aubé).

42 *Ibid.* (Heather Kennedy).

43 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 4 mars 2014 (Brenda Kenny, présidente et chef de la direction, Association canadienne de pipelines d'énergie).

44 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 25 mars 2014 (Céline Bak, présidente, cofondatrice, Coalition canadienne des technologies propres, Analytica Advisors Inc.).

45 *Ibid.*

les sociétés pétrolières et gazières du Canada et d'ailleurs à réduire leurs émissions de GES et à répondre aux attentes des investisseurs⁴⁶. Selon lui, le développement commercial de son entreprise lui permettra de créer plus d'emplois hautement qualifiés et de générer de l'activité économique dans l'industrie de la construction et le secteur manufacturier⁴⁷. M. Holm a souligné que, pour accélérer ce développement, il était important de miser sur des politiques publiques fortes concernant les émissions de GES et l'innovation canadienne⁴⁸.

S'exprimant au sujet des solutions novatrices offertes par Ferus Natural Gas, M^{me} Lancaster a montré comment l'injection d'azote (N₂) et/ou de dioxyde de carbone (CO₂) dans les puits de pétrole et de gaz conventionnels et non conventionnels améliore la production tout en réduisant l'impact environnemental. Elle a fait remarquer que, « [e]n plus d'améliorer la production des puits, l'utilisation de N₂ et de CO₂ profite à l'environnement en réduisant l'utilisation d'eau, l'élimination d'eau de récupération, la taille de la plateforme d'exploitation, l'usage de produits chimiques et les émissions de CO₂ dans l'atmosphère ». M^{me} Lancaster a ajouté que son entreprise a conçu des installations de traitement des émissions qui récupèrent le CO₂ issu des usines de transformation du gaz naturel. Ces installations sont capables de traiter plus de 300 000 tonnes de CO₂ par année, des gaz qui sinon seraient rejetés dans l'atmosphère⁴⁹.

46 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 27 mars 2014 (David Holm, président-directeur général, Pond Biofuels Inc.).

47 *Ibid.*

48 *Ibid.*

49 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 27 mars 2014 (Blair Lancaster).

PARTIE II – LES AVANTAGES SOCIOÉCONOMIQUES DE L'INDUSTRIE PÉTROLIÈRE ET GAZIÈRE

A. Avantages de l'industrie pétrolière et gazière à l'échelle nationale

1. Avantages pour le Produit intérieur brut (PIB) et l'emploi

Dans le cadre de l'étude, Bryan McCrae, directeur général de 3twenty Modular, a indiqué au Comité que l'industrie pétrolière et gazière « a sans aucun doute un effet profond sur l'économie⁵⁰ ». Cet effet se fait sentir sur de nombreux aspects de notre vie, du transport abordable à la production efficace d'aliments en passant par la hausse de l'espérance de vie. M. Desrochers a mentionné que :

Nous bénéficions des produits pétroliers en général dans notre vie quotidienne à un niveau que nous ne réalisons même pas. Combien d'entre nous sommes venus en voiture ce matin? Dans quelle matière le siège de votre automobile a-t-il été fabriqué? Les aliments que vous avez mangés ce matin ont probablement été produits avec des engrais issus du gaz naturel. Ils ont probablement été produits en Ontario et le carburant venait probablement de l'Alberta. Vos aliments de ce matin étaient probablement emballés dans du plastique. Comme je l'ai dit, il y a une raison pour laquelle notre qualité de vie est tellement meilleure que celle de nos ancêtres⁵¹.

Selon un document remis par des représentants de Ressources naturelles Canada, en 2012, la contribution de l'industrie au Produit intérieur brut (PIB) du Canada était de 112,4 milliards de dollars⁵², ou 6,4 % du total canadien⁵³. Les contributions directes au PIB de l'industrie des pipelines d'énergie et des raffineries canadiennes étaient respectivement de 8,8 milliards de dollars et de 2,5 milliards de dollars⁵⁴.

50 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 10 avril 2014 (Bryan McCrae, directeur général, 3twenty Modular).

51 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 27 mars 2014 (Pierre Desrochers, professeur adjoint, Université de Toronto, à titre personnel).

52 En prix actuels.

53 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 27 février 2014 (Ressources naturelles Canada, document envoyé au Comité le 8 avril 2014).

54 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 6 mars 2014 (Peter Boag, président et chef de la direction, Association canadienne des carburants); RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 4 mars 2014 (Brenda Kenny, présidente et chef de la direction, Association canadienne de pipelines d'énergie).

Les membres du Comité ont aussi entendu parler des effets directs⁵⁵ et indirects⁵⁶ de l'exploitation des ressources pétrolières et gazières sur l'emploi au Canada. Selon les estimations, le nombre d'emplois directs pour l'ensemble du secteur pétrolier et gazier se situe entre 100 000 et 200 000 emplois⁵⁷. Environ 17 500 personnes travaillent pour des raffineries canadiennes et plus de 9 000 personnes sont employées par les sociétés qui exploitent les pipelines d'énergie à l'échelle du pays⁵⁸. M^{me} Dobson a parlé de l'ensemble de la main-d'œuvre du Canada et a souligné que l'industrie pétrolière et gazière représentait environ 1,4 % de la main-d'œuvre travaillant à temps plein au Canada en 2012⁵⁹.

Des témoins⁶⁰ ont observé que les emplois directs dans l'industrie pétrolière et gazière peuvent sembler relativement peu nombreux comparativement au secteur manufacturier et au secteur de la construction, mais Trevor Harrison, professeur à l'University of Lethbridge et directeur du Parkland Institute, a rappelé que la plupart des emplois associés à la production pétrolière et gazière sont indirects⁶¹. On estime que chaque puits engendre 13 millions de dollars en investissements directs et crée 40 à 50 emplois directs et indirects⁶². Au total, le secteur pétrolier et gazier crée entre 150 000 et 300 000 emplois indirects⁶³. Pendant sa présentation, M. Khosla a fait remarquer ce qui suit :

Bien des gens pensent aux emplois directs ainsi créés, dans le domaine de la construction ou de l'exploitation, mais à l'échelle du pays, le boom énergétique a aussi des retombées secondaires et tertiaires — emplois

-
- 55 Selon un rapport du Conference Board du Canada, les effets directs sont les effets sur l'emploi qui sont directement liés aux investissements dans l'industrie pétrolière et gazière.
- 56 Selon un rapport du Conference Board du Canada, les effets indirects, aussi appelés « effets de la chaîne d'approvisionnement », sont les effets sur l'emploi associés à l'utilisation d'intrants intermédiaires ou d'autres services de soutien par l'industrie pétrolière et gazière.
- 57 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 4 mars 2014 (Michael Burt, directeur, Tendances économiques industrielles, le Conference Board du Canada); RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 27 février 2014 (Ressources naturelles Canada, document envoyé au Comité le 8 avril 2014).
- 58 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 6 mars 2014 (Peter Boag); RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 4 mars 2014 (Brenda Kenny).
- 59 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 27 mars 2014 (Sarah Dobson, économiste, Alberta and the North, Institut Pembina).
- 60 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 27 mars 2014 (Sarah Dobson); RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 4 mars 2014 (Michael Burt).
- 61 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 6 mars 2014 (Trevor Harrison, directeur, Parkland Institute, professeur, University of Lethbridge).
- 62 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 25 mars 2014 (William Teed, président du conseil d'administration, Entreprise Saint John).
- 63 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 4 mars 2014 (Michael Burt); RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 27 février 2014 (Ressources naturelles Canada, document envoyé au Comité le 8 avril 2014).

dans le secteur de l'ingénierie et le secteur manufacturier, emplois dans le domaine financier, technique et scientifique, et j'en passe. Ces emplois profitent à toutes les régions du pays⁶⁴.

Dans le même ordre d'idées, Christopher Smillie, conseiller principal au Département des métiers de la construction, FAT-CIO, a dit au Comité que « [ces] emplois en créent d'autres, qui ne se limitent pas au secteur du pétrole et du gaz » et que « [plus] nous investissons dans l'exploitation des ressources et l'infrastructure, plus nous créons des emplois dans les métiers spécialisés⁶⁵ ». Selon lui :

Ces investissements génèrent de bons chèques de paie qui profitent aux familles canadiennes, des dépenses de consommation, des retombées économiques et une excellente qualité de vie pour les Canadiens de la classe moyenne, qui constitue le moteur de notre économie⁶⁶.

Les membres du Comité voulaient aussi connaître les types d'emplois et d'expertise créés par le secteur pétrolier et gazier à l'échelle du pays. M. Khosla a indiqué que l'industrie était très technique et qu'elle créait des emplois spécialisés très payants⁶⁷. Par exemple, à Fort McMurray, « le revenu moyen par ménage [s'élève aux alentours] de 150 000 \$ et plus, par famille⁶⁸ ». De manière semblable, M. Streeper a indiqué que, dans le nord-est de la Colombie-Britannique, « il est assez courant de voir le citoyen moyen qui travaille dans l'industrie pétrolière et gazière [...] toucher un revenu annuel supérieur à 100 000 \$⁶⁹ ». M. Boag a dit ce qui suit au Comité :

[...] les travailleurs dans les raffineries gagnent bien plus que les salaires moyens, soit deux tiers de plus que la moyenne canadienne et même 50 % de plus que les travailleurs du secteur de la fabrication. Près de 75 % des travailleurs dans les raffineries possèdent des diplômes d'études postsecondaires. Il s'agit de scientifiques, d'ingénieurs, de technologues et de techniciens très compétents, qui gagnent de bons salaires et qui contribuent bien sûr aux collectivités où ils habitent⁷⁰.

64 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 27 février 2014 (Jay Khosla, sous-ministre adjoint, Secteur de l'énergie, Ressources naturelles Canada).

65 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 6 mars 2014 (Christopher Smillie, conseiller principal, Relations gouvernementales et affaires publiques, Département des métiers de la construction, FAT-CIO).

66 *Ibid.*

67 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 27 février 2014 (Jay Khosla).

68 *Ibid.*

69 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 8 avril 2014 (Bill Streeper, maire, municipalité régionale de Northern Rockies).

70 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 6 mars 2014 (Peter Boag).

M^{me} Annesley a aussi souligné que l'industrie pétrolière et gazière joue un rôle important dans la formation et l'éducation dans les métiers spécialisés au Canada. Selon elle, « de plus en plus, le travailleur moyen est un diplômé d'un collège ou d'un institut technique ». Elle a décrit l'industrie des sables bitumineux comme « un exceptionnel centre de formation spécialisée », où, dans certains cas, les ententes collectives prévoient que jusqu'à 20 % de la main-d'œuvre doit être composée d'apprentis. Selon elle, cela fournit de la formation et des possibilités, qui permettent aux gens de monter rapidement les échelons de l'apprenti⁷¹. Dans le même ordre d'idées, Jason Myers, président et chef de la direction de Manufacturiers et exportateurs du Canada, a noté que « [l]es sables bitumineux, de par le développement de la mise en valeur énergétique et des ressources qui les caractérisent, fournissent une excellente occasion de développer ces compétences qui sont vraiment en demande partout au pays⁷² ».

Néanmoins, plusieurs témoins ont indiqué que la mobilité de la main-d'œuvre et l'accès à une main-d'œuvre qualifiée demeurent de grands défis non seulement pour le secteur pétrolier et gazier, mais aussi pour les industries associées à la chaîne d'approvisionnement, comme la construction et la production manufacturière⁷³. Roger Larson, président de l'Institut canadien des engrais, a souligné que la « pénurie de travailleurs qualifiés est un défi pour toutes les régions du pays, mais se fait surtout sentir dans les régions rurales du Canada où les industries fondées sur les ressources sont habituellement concentrées⁷⁴ ».

Lorsqu'ils ont parlé du rôle joué par le gouvernement pour remédier à la pénurie de main-d'œuvre qualifiée, plusieurs témoins ont reconnu la valeur du programme gouvernemental récemment annoncé, la Subvention canadienne pour l'emploi⁷⁵. M. Smillie et M^{me} Annesley ont dit au Comité que le programme Subvention canadienne pour l'emploi est un pas dans la bonne direction. M. Smillie a ajouté que « ce qui plaît le plus [aux membres de l'industrie] à propos de la subvention pour l'emploi, c'est qu'elle est en phase avec ce que sont prêts à faire les employeurs⁷⁶ ». Selon lui et selon M. Myers, le

71 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 1 avril 2014 (Janet Annesley, vice-présidente, Communications, Association canadienne des producteurs pétroliers).

72 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 1 avril 2014 (Jayson Myers, président et chef de la direction, Manufacturiers et exportateurs du Canada).

73 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 6 mars 2014 (Christopher Smillie); RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 1 avril 2014 (Janet Annesley); RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 1 avril 2014 (Jayson Myers); RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 1 avril 2014 (Roger Larson, président, Institut canadien des engrais).

74 *Ibid.* (Roger Larson).

75 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 6 mars 2014 (Christopher Smillie); RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 1 avril 2014 (Janet Annesley); RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 1 avril 2014 (Jayson Myers); RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 1 avril 2014 (Roger Larson).

76 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 6 mars 2014 (Christopher Smillie); RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 1 avril 2014 (Janet Annesley).

programme encourage les entreprises à embaucher des apprentis⁷⁷. Dans le même ordre d'idées, M. Myers a mentionné que la Subvention canadienne pour l'emploi peut « éliminer une partie du risque d'investir dans les jeunes employés⁷⁸ ».

En ce qui concerne la question de la mobilité de la main-d'œuvre, M. Smillie a expliqué aux membres du Comité que la reconnaissance des titres de compétence entre les administrations ne pose pas problème grâce au programme du Sceau rouge, qui est en place depuis près de 50 ans. Ce sont plutôt les obstacles financiers associés au fait de se déplacer pour le travail qui nuisent à la mobilité de la main-d'œuvre. C'est pour cette raison que son organisation réclame la création d'un crédit d'impôt pour la mobilité de la main-d'œuvre, que les travailleurs pourraient utiliser pour diminuer leurs frais de déplacement liés au travail⁷⁹.

2. Avantages découlant de l'augmentation des recettes gouvernementales

L'industrie pétrolière et gazière contribue aussi de façon importante aux programmes essentiels du Canada, comme les soins de santé, les pensions et l'éducation, par l'entremise des impôts et des redevances qu'elle verse aux gouvernements provinciaux et fédéral. Selon Ressources naturelles Canada, « [de] 2007 à 2011, l'industrie pétrolière a fourni en moyenne aux gouvernements canadiens des revenus de l'ordre de 23,6 milliards de dollars par année, dont 22 tirés des activités en amont d'extraction et de soutien à cette dernière ». Près de 90 % de ces revenus ont été versés aux gouvernements provinciaux⁸⁰. M^{me} Kenny a parlé expressément des pipelines d'énergie du Canada et a indiqué au Comité que l'industrie verse « [...] directement et indirectement aux administrations locales où [elle exerce ses activités] plus de 1 milliard de dollars en taxes municipales, provinciales et fédérales, et [qu'elles] peuvent utiliser ces sommes pour financer des services tels que les soins de santé, les infrastructures et l'éducation⁸¹ ».

En outre, les programmes de soins de santé et les programmes sociaux au Canada sont financés par l'industrie pétrolière et gazière par l'entremise des paiements de péréquation que versent les provinces « nanties » (c.-à-d., l'Alberta, la Colombie-Britannique et la Saskatchewan) aux provinces « moins nanties »⁸². Par exemple, Colleen Mitchell, présidente, Atlantica Centre for Energy, a indiqué au Comité que « les

77 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 6 mars 2014 (Christopher Smillie); RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 1 avril 2014 (Jayson Myers).

78 *Ibid.* (Jayson Myers).

79 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 6 mars 2014 (Christopher Smillie).

80 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 27 février 2014 (Ressources naturelles Canada, document envoyé au Comité le 8 avril 2014).

81 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 4 mars 2014 (Brenda Kenny, présidente et chef de la direction, Association canadienne de pipelines d'énergie).

82 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 8 avril 2014 (Bill Streeper).

redevances que la Saskatchewan reçoit des secteurs pétrolier et gazier équivalent plus ou moins aux versements de péréquation consentis au Nouveau-Brunswick. Si le gaz naturel était exploité, les redevances auraient une incidence majeure sur le budget de la province⁸³ ». De manière semblable, Mel Norton, maire de la Ville de Saint John au Nouveau-Brunswick, a fait valoir que la province veut cesser d'être « moins nantie » et vise à faire partie des provinces « nanties »⁸⁴. Il a affirmé : « On constate à quel point l'économie de la Saskatchewan a évolué ces 10 dernières années. La province a opéré un virage à 360 degrés [...] [P]lus de 20 % des recettes de la Saskatchewan proviennent de l'industrie des ressources naturelles, du pétrole et du gaz naturel, alors que cette proportion est de 1 % au Nouveau-Brunswick⁸⁵. »

B. Avantages de l'industrie pétrolière et gazière à l'échelle régionale et municipale

Même si la majorité des activités d'exploration et d'exploitation de l'industrie pétrolière et gazière sont concentrées dans l'Ouest du Canada et à Terre-Neuve-et-Labrador, la chaîne de valeur de l'industrie s'étend à l'ensemble du pays et génère des avantages économiques, en termes de PIB et d'emploi, dans toutes les régions du Canada (voir l'Annexe A). Les investissements dans la production de pétrole et de gaz dans une région du Canada génèrent des besoins en matière de main-d'œuvre, ainsi qu'en matière de biens et services, dans d'autres régions. Cette demande entraîne les effets de la chaîne d'approvisionnement ou effets indirects (p. ex., emplois indirects) et se traduit par d'autres retombées économiques. Par exemple, voici ce que Michael Burt, directeur au Conference Board of Canada, a dit au Comité :

[Il] faut aussi tenir compte des autres incidences de l'industrie pétrolière et gazière. Ces effets indirects prennent diverses formes. Pensons aux investissements des entreprises, à leurs chaînes d'approvisionnement et [...] à ce qu'on appelle en économie l'effet induit ou l'effet de revenu, soit le fait que d'autres retombées économiques sont créées lorsque les gens dépensent leur salaire⁸⁶.

Au cours de son étude, le Comité a appris que l'industrie pétrolière et gazière exerce une grande influence sur le développement socio-économique des communautés, des petites villes et des municipalités régionales, de même que sur les entreprises qu'on y trouve. Plus particulièrement, l'industrie contribue à la vie familiale et au tissu social grâce aux investissements dans les infrastructures de divertissement, la création d'emploi et les programmes sociaux locaux. Par exemple, M^{me} Kennedy a fait valoir que « dans le cadre de nos activités, nous devons établir des liens et travailler avec d'autres entreprises et

83 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 4 mars 2014 (Colleen Mitchell, présidente, Atlantica Centre for Energy).

84 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 25 mars 2014 (Mel Norton, maire, Ville de Saint John).

85 *Ibid.*

86 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 4 mars 2014 (Michael Burt).

participer à la collectivité, entre autres avec les fournisseurs locaux et les collectivités touchées par le développement énergétique⁸⁷ ». Selon elle, « Suncor soutient actuellement 1 300 organismes philanthropiques et sans but lucratif au Canada. En 2013 seulement, nous avons investi plus de 22 millions de dollars dans les communautés⁸⁸ ». Dans le nord-est de la Colombie-Britannique, « la vie familiale est devenue excellente » en raison de l'exploitation du gaz naturel⁸⁹. M. Streeper a déclaré : « Nous avons l'eau courante, nous avons un grand centre communautaire pour les loisirs, nous avons de vastes installations récréatives extérieures, nous avons toutes sortes de terrains de baseball et de soccer pour les familles⁹⁰. »

S'exprimant au sujet des pipelines assurant le transport d'énergie, M^{me} Kenny a souligné qu'en « 60 ans d'existence et de croissance, l'industrie a exercé des activités dans presque toutes les régions du pays⁹¹ ». Selon elle, l'industrie des pipelines investi directement 20 millions de dollars dans les communautés partout au Canada dans des domaines comme l'éducation et les arts⁹². M. Streeper a dit qu'« [il] pourrai[t] parler longtemps des avantages des pipelines. Par exemple, chaque pipeline est taxé. La municipalité régionale de Northern Rockies y trouve son compte, tout comme le gouvernement provincial⁹³ ».

Les raffineries ont une importance semblable et sont vues, dans « des collectivités telles que Come By Chance, Saint John, au Nouveau-Brunswick, Lévis, au Québec, Sarnia, Regina et Edmonton, [comme] un des principaux piliers, sinon le principal pilier économique » a indiqué M. Boag au Comité⁹⁴. Le Comité a aussi appris que des milliers de gens traversent le pays pour aller travailler dans les sites de production pétrolière et gazière de l'Ouest du Canada. Des sommes importantes sont ainsi acheminées vers les régions d'où proviennent ces travailleurs sous l'effet de l'envoi de revenu⁹⁵. La présente partie illustre quelques-uns des avantages socioéconomiques que l'industrie pétrolière et gazière procure aux communautés canadiennes et à leurs entreprises.

87 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 3 avril 2014 (Heather Kennedy, vice-présidente, Relations gouvernementales, Services commerciaux, Suncor Énergie Inc.).

88 *Ibid.*

89 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 8 avril 2014 (Bill Streeper).

90 *Ibid.*

91 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 4 mars 2014 (Brenda Kenny).

92 *Ibid.*

93 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 8 avril 2014 (Bill Streeper).

94 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 6 mars 2014 (Peter Boag).

95 Selon le Conference Board du Canada, l'envoi de revenu concerne la part du revenu que le travailleur gagne pendant la période d'emploi temporaire hors de sa province et qu'il rapporte avec lui à son retour dans sa province.

1. Avantages pour l'Ouest du Canada

Les témoins provenant de l'Ouest du Canada ont affirmé au Comité que l'industrie pétrolière et gazière est bénéfique pour les communautés et les entrepreneurs de la Colombie-Britannique, de l'Alberta et de la Saskatchewan⁹⁶. Par exemple, M. Streeper a indiqué au Comité que la communauté de Fort Nelson dépend entièrement de l'exploration et de l'exploitation pétrolières et gazières : « Tous les emplois sont liés au pétrole et au gaz [dans la municipalité régionale de Northern Rockies] », qu'il s'agisse des emplois directs ou indirects⁹⁷. Il a indiqué que :

Si ce n'était de l'activité des sociétés gazières et pétrolières, beaucoup de collectivités, surtout dans le Nord, disposeraient de revenus très limités pour voir aux besoins de nos citoyens [...] Nous sommes tout à fait en faveur de l'industrie pétrolière et gazière, de ses activités, de l'emploi qu'elle crée et des emplois qu'elle fournit à nos collectivités⁹⁸.

M. Streeper a ajouté que « Tout le développement industriel à Fort Nelson repose essentiellement sur l'industrie pétrolière et gazière. Nous avons créé des lotissements industriels dont dépend notre assiette fiscale. Ces taxes compensent le montant payé par les particuliers, de sorte que les sociétés pétrolières contribuent très largement à notre assiette fiscale⁹⁹. »

Le Comité a aussi pris connaissance des avantages de l'industrie pétrolière et gazière sur le développement des infrastructures communautaires. M. Streeper a dit que l'industrie avait grandement contribué à la construction et à l'amélioration des routes, de l'aqueduc et des systèmes de communication de la municipalité régionale, des infrastructures dont les résidents et les entreprises bénéficient aujourd'hui¹⁰⁰. De manière plus précise, il a noté que « [l']industrie pétrolière et gazière a apporté une grande contribution à bien des aspects de notre vie rurale, par exemple pour l'utilisation des routes, l'aménagement des routes au point de les paver. C'est en grande partie au service de l'industrie pétrolière et gazière¹⁰¹ ». M. Streeper a aussi ajouté que :

[...] la collectivité a pu faire de très grands progrès, particulièrement en matière de communications, puisque nous bénéficions maintenant de la couverture du réseau cellulaire dans le Nord-Est de la Colombie-Britannique qui s'étend jusqu'aux Territoires du Nord-Ouest et à la

96 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 8 avril 2014 (Dave Turchanski, président, Energy Services BC, mémoire envoyé au Comité le 11 avril 2014).

97 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 8 avril 2014 (Bill Streeper).

98 *Ibid.*

99 *Ibid.*

100 *Ibid.*

101 *Ibid.*

*frontière de l'Alberta. Ces stations ont toutes été installées grâce à la présence de l'industrie pétrolière et gazière et de nombreux citoyens utilisent aussi tous ces services mis en place, parce que chaque service que l'industrie pétrolière et gazière met en place comporte aussi une composante destinée à une utilisation privée.*¹⁰²

Dans la même veine, M. McCrea a fait remarquer que, grâce à l'extraction des ressources pétrolières et gazières, les infrastructures se développent bien à Estevan, à Weyburn et dans d'autres localités de la Saskatchewan¹⁰³.

Si l'on envisage les avantages sur le plan social, M. Streeper a soutenu que l'industrie pétrolière et gazière profite aux familles et renforce le tissu social de sa communauté : « Des collectivités comme Fort Nelson sont devenues plus complètes puisque les jeunes ne partent plus pour trouver de l'emploi ailleurs [...] Cela a aidé nos écoles, cela a contribué au développement de la ville, mais je dois souligner que l'avantage le plus important touche la vie familiale¹⁰⁴. » Évoquant les régions rurales et semi-urbaines de la Saskatchewan, M. McCrea a exprimé un point de vue semblable : « Les jeunes familles n'ont plus besoin de déménager dans une ville pour prospérer. Maintenant, grâce à l'industrie pétrolière et gazière, ces gens peuvent avoir un emploi, lancer une entreprise et élever une famille dans une ville où ils sont nés et où ils ont grandi¹⁰⁵. »

Dans un document présenté au Comité, Dave Turchanski, président d'Energy Services BC, a souligné que le déclin de l'industrie pétrolière et gazière aurait de graves conséquences pour la population du Nord-Est de la Colombie-Britannique. Il a rappelé que, « dans les années 1980, lors d'une récession dans l'industrie, nous avons assisté à des faillites et à des fermetures de bureaux; les rues étaient pratiquement désertes, ici, dans le Nord. Si la même chose se produisait aujourd'hui, nous aurions des ennuis »¹⁰⁶. M. Harrison a dit au Comité que « l'exploitation plus lente du pétrole et du gaz présente des avantages plus importants à long terme pour l'Alberta et le Canada¹⁰⁷ ». Toutefois, d'autres témoins ont expliqué que le ralentissement de l'exploitation pétrolière et gazière pourrait engendrer de grandes occasions manquées et que le Canada dispose de délais serrés pour accéder aux nouveaux marchés de l'exportation énergétique afin de demeurer compétitif. Selon M. Burt, on estime à 25 milliards de dollars les pertes de revenus potentiels qu'a connues l'industrie pétrolière en 2012 en raison des lacunes en ce qui a

102 Ibid.

103 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 10 avril 2014 (Bryan McCrea).

104 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 8 avril 2014 (Bill Streeper).

105 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 10 avril 2014 (Bryan McCrea).

106 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 8 avril 2014 (Dave Turchanski, président, Energy Services BC, mémoire envoyé au Comité le 11 avril 2014).

107 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 6 mars 2014 (Trevor Harrison).

trait à la capacité des pipelines et du manque d'accès au marché. Cette perte s'est traduite, pour les gouvernements, en un manque à gagner de 8 milliards de dollars en impôts et en redevances qu'aurait versés l'industrie. À son avis, « il faut régler ce problème si nous voulons tirer le maximum de nos ressources non renouvelables¹⁰⁸ ». M. Khosla a déclaré :

Selon plusieurs prévisionnistes, notamment l'Agence internationale de l'énergie et CERA, les États-Unis seront autonomes d'ici 2035. Si on ajoute à cela le fait que nous augmentons notre production et qu'ils sont notre plus gros client, vous pouvez imaginer ce que nous allons devoir faire entre 2020 et 2035. Nous devons diversifier nos marchés. Voilà un des éléments qui changera la conjoncture. Par ailleurs, selon beaucoup de prévisionnistes, partout dans le monde, des pays font la course aux zones pétrolières pour produire du GNL. La Colombie-Britannique n'est donc pas la seule région du monde à avoir des visées sur ce marché¹⁰⁹.

2. Avantages pour l'Est du Canada

Les membres du Comité voulaient savoir comment la production de pétrole et de gaz dans l'Ouest du Canada profite aux provinces de l'Est du Canada et de l'Atlantique. Selon M. Burt, « 30 % des activités de la chaîne d'approvisionnement liées à l'exploitation des sables bitumineux seront exercées à l'extérieur de cette province [l'Alberta]¹¹⁰ ». Parmi ces provinces, l'Ontario était considérée comme celle qui bénéficiait le plus de l'exploitation des sables bitumineux, avec des investissements d'environ 600 millions de dollars dans les activités liées aux sables bitumineux¹¹¹. M. Burt a fait valoir que les industries de l'Ontario (notamment les services financiers, les services professionnels, le secteur des transports et le secteur manufacturier) ont toutes tiré profit des investissements dans les projets de sables bitumineux. M^{me} Annesley a également souligné que « le développement des sables bitumineux a pris tellement d'importance comme marché pour les biens en Ontario que les ventes projetées des biens et services en Ontario au secteur des sables bitumineux pourraient dépasser les ventes à des marchés traditionnels comme la Chine ou Hong Kong¹¹² ». À propos des avantages économiques de l'industrie des pipelines, M^{me} Kenny a dit au Comité qu'en 2012, la contribution de l'industrie des pipelines dans la province représentait 5 300 emplois,

108 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 4 mars 2014 (Michael Burt).

109 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 27 février 2014 (Jay Khosla).

110 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 4 mars 2014 (Michael Burt).

111 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 27 février 2014 (Jay Khosla); RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 4 mars 2014 (Michael Burt).

112 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 1 avril 2014 (Janet Annesley).

1,4 milliard de dollars du PIB et plus de 85 millions de dollars en achats chez plus de 350 fournisseurs locaux¹¹³.

Au Québec, la raffinerie de pétrole de Montréal et le grand complexe pétrochimique emploient jusqu'à 6 000 personnes, mais ce nombre ne représente pas tous les avantages indirects découlant des demandes de l'industrie au chapitre des biens et des services¹¹⁴. Par exemple, M^{me} Kennedy a dit aux membres du Comité que Suncor a investi 241 millions de dollars dans les biens et services au Québec¹¹⁵. Parmi les entreprises québécoises qui offrent des services à Suncor et à d'autres intervenants de l'industrie, mentionnons Prevost, qui fournit chaque année de 25 à 45 autocars au secteur des sables bitumineux, et Ezeflow, qui fabrique de la tuyauterie pour le pétrole, le gaz et la vapeur. Le Comité a appris que le secteur financier du Québec a aussi beaucoup investi dans l'exploitation des sables bitumineux¹¹⁶.

3. Avantages pour le Canada atlantique

Le Canada atlantique retire des avantages économiques directs et indirects associés aux sociétés pétrolières et gazières œuvrant dans la région et dans d'autres provinces canadiennes. Selon Barbara Pike, première dirigeante de la Maritimes Energy Association, l'industrie pétrolière et gazière « emploie 5 600 personnes directement et des milliers d'autres indirectement ». Elle souligne aussi que plus de 800 entreprises locales d'approvisionnement et de services appuient l'exploitation pétrolière et gazière au large des côtes de la région¹¹⁷. De plus, la production de pétrole génère 30 % du PIB de Terre-Neuve-et-Labrador, et environ 2 % du PIB de la Nouvelle-Écosse¹¹⁸.

À propos de Terre-Neuve-et-Labrador, Anthony Patterson, président-directeur général de Virtual Marine Technology Inc., a dit au Comité que le « taux de croissance du PIB [de la province] est supérieur à celui de l'Inde » et que le « taux de chômage n'a jamais été aussi faible après 1973 », principalement grâce à la croissance de l'industrie pétrolière et gazière¹¹⁹. De plus, M. Patterson a parlé de la contribution du secteur de la haute technologie de Terre-Neuve-et-Labrador et de l'innovation. Jusqu'en 2011, l'industrie pétrolière et gazière avait investi 205 millions de dollars dans la recherche et développement de hautes technologies dans la province, surtout dans les opérations

113 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 4 mars 2014 (Brenda Kenny).

114 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 3 avril 2014 (Jean Côté, vice-président, Raffinerie de Montréal, Raffinage et Marketing, Suncor Énergie Inc.).

115 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 3 avril 2014 (Heather Kennedy).

116 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 1 avril 2014 (Janet Annesley).

117 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 25 mars 2014 (Barbara Pike, première dirigeante, Maritimes Energy Association).

118 *Ibid.*

119 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 25 mars 2014 (Anthony Patterson, président-directeur général, Virtual Marine Technology Inc.).

arctiques et dans l'amélioration de la santé, de la sécurité et du rendement environnemental de l'industrie.¹²⁰ M^{me} Pike a aussi parlé des nombreuses sociétés d'ingénierie qui voient le jour dans le Canada atlantique afin de répondre aux besoins de l'industrie en matière de technologies novatrices. À titre d'exemple, elle a mentionné une entreprise basée en Nouvelle-Écosse, Encanex, qui a connu une forte croissance sur une période de deux ans grâce à l'industrie des hydrocarbures côtiers, et qui étend maintenant ses activités jusqu'en Alberta¹²¹.

Les résidents et les entreprises locales du Nouveau-Brunswick tirent avantage du fait qu'ils fournissent de la main-d'œuvre, des biens, des services et des technologies novatrices à l'Ouest canadien. En 2011, les sables bitumineux représentaient 19 millions de dollars du PIB de la province¹²². Le Nouveau-Brunswick profite aussi directement de sa petite production de gaz naturel, et du fait qu'il héberge la plus grande raffinerie du Canada, qui emploie directement et indirectement 2 000 personnes, et représente 64 % des exportations de produits pétroliers raffinés du Canada aux États-Unis¹²³. M. Norton a dit au Comité que « [la] région est une porte d'entrée de ressources énergétiques diversifiées dont l'importance ne cesse de croître. Elle donne accès à l'est du Canada, à la Nouvelle-Angleterre, au bassin de l'Atlantique et à des endroits plus éloignés encore. [La] ville [de Saint John] a soutenu des exportations de ressources énergétiques de plus de 10 milliards de dollars en 2012, ce qui équivaut à environ les deux tiers de l'ensemble du portefeuille d'exportation du Nouveau-Brunswick tout entier¹²⁴ ».

Certains avantages économiques découlent directement de l'exploitation extracôtière des gisements pétroliers et gaziers de l'Atlantique, de même que des raffineries de l'Est. M. Norton, par exemple, a fait remarquer que le « secteur a donné lieu à de nombreuses retombées novatrices, notamment, au nouveau programme de certificat dans le domaine de l'énergie de l'Université du Nouveau-Brunswick qui est offert par le Collège de Saint John, ainsi qu'aux partenariats industriels avec le service des incendies de Saint John, ce qui permet au service de mettre à profit son expertise et d'offrir de la formation de manière à pouvoir réagir aux incidents n'importe où dans la ville et de générer des revenus grâce aux programmes de formation¹²⁵ ».

Plusieurs témoins ont souligné que le ralentissement économique constaté récemment dans la région avait forcé les entreprises et les travailleurs à chercher des occasions ailleurs¹²⁶. Selon M^{me} Mitchell, on compte aujourd'hui plus de

120 Ibid.

121 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 25 mars 2014 (Barbara Pike).

122 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 27 février 2014 (Jay Khosla).

123 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 4 mars 2014 (Colleen Mitchell); RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 25 mars 2014 (Mel Norton).

124 *Ibid.* (Mel Norton).

125 *Ibid.*

126 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 25 mars 2014 (Mel Norton, Barbara Pike).

400 000 travailleurs interprovinciaux, des gens qui quittent le Canada atlantique pour se trouver un emploi ailleurs au Canada¹²⁷. Sur le même sujet, M^{me} Pike a fait valoir que « quelques milliers de travailleurs font des allers-retours pour travailler dans les champs de pétrole de l'Ouest. Ils gardent leurs maisons [au Canada atlantique], leurs familles sont ici, ce qui fait que les salaires payés par l'industrie pétrolière et gazière de l'Ouest finissent par enrichir les collectivités du Canada atlantique¹²⁸ ». Le Comité a également appris que quelque 5 000 résidents du Canada atlantique vont travailler dans les sables bitumineux de l'Alberta. D'après M. Burt, les salaires que ces travailleurs ramènent au Canada atlantique pourraient entraîner encore plus de retombées que la chaîne d'approvisionnement dans d'autres régions du pays¹²⁹.

Malgré les avantages produits par ce transfert de revenu, plusieurs témoins ont reconnu que la migration interprovinciale a un impact visible sur les familles et sur le tissu social des communautés de l'Atlantique¹³⁰. S'exprimant au sujet de sa ville, M. Norton a expliqué que la situation est « très difficile pour les familles qui sont à Saint John, non seulement les parents et les enfants dont un membre de la famille est parti pendant des semaines à la fois, mais aussi les grands-parents¹³¹ ». William Teed, président du conseil d'administration d'Entreprise Saint John, a abondé dans le même sens, faisant valoir que la migration des travailleurs a eu « d'énormes répercussions sur les familles. Tout le monde veut toucher un bon salaire, mais [...] la plupart des gens qui vont travailler dans l'Ouest préféreraient gagner leur vie dans leur province¹³² ».

Dans ce contexte, MM. Norton et Teed ont dit qu'ils appuyaient une exploitation soutenue des ressources pétrolières et gazières du Nouveau-Brunswick. M. Norton a exprimé cette volonté dans les mots suivants :

Comme M. Teed l'a dit, nous souhaitons vraiment jouer un rôle à ce chapitre. Nous observons d'autres provinces et constatons à quel point elles en ont bénéficié. Nous savons que nous sommes encore une province défavorisée, mais c'est inacceptable aux yeux de la population de Saint John et du Nouveau-Brunswick. Il s'agit là d'une véritable occasion à saisir...Nous pourrions avoir une incidence très concrète pour

127 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 4 mars 2014 (Colleen Mitchell).

128 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 25 mars 2014 (Barbara Pike).

129 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 4 mars 2014 (Michael Burt).

130 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 25 mars 2014 (Mel Norton); RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 25 mars 2014 (William Teed); RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 4 mars 2014 (Colleen Mitchell).

131 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 25 mars 2014 (Mel Norton).

132 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 25 mars 2014 (William Teed).

*la population de Saint John et du Nouveau-Brunswick, et sur l'ensemble de l'économie du Canada atlantique*¹³³.

De même, M^{me} Mitchell a dit qu'il s'agissait « d'un fardeau pour les familles. L'objectif à long terme serait de développer le secteur pétrolier et gazier en Atlantique même ». Elle a ajouté que « le programme d'exploitation du gaz naturel extracôtier de la Nouvelle-Écosse a créé plus de 1 000 emplois. Ce secteur représente 6 000 emplois à Terre-Neuve-et-Labrador. Nous aimerions que le Nouveau-Brunswick ait sa part¹³⁴ ».

4. Avantages pour le développement économique des Autochtones

Le Comité a appris que l'industrie pétrolière et gazière déploie des efforts considérables pour mobiliser les peuples autochtones et pour faire en sorte que les avantages de l'industrie s'étendent aux communautés et aux entreprises autochtones du Canada. Par exemple, Peter Turner, président de la Chambre de commerce du Yukon, a indiqué :

*Les bénéficiaires de l'industrie de l'énergie au Yukon sont principalement les Premières Nations, qui ont touché environ 30 millions de dollars en redevances des gisements gaziers de Kotaneelee au cours de leur exploitation [pendant 25 ans], et les entreprises du Yukon qui soutiennent l'exploration pétrolière et gazière dans des régions comme Eagle Plains en fournissant toutes sortes de choses, allant de vols nolisés en hélicoptère à des produits d'épicerie en passant par le soutien logistique*¹³⁵.

M^{me} Annesley a parlé de l'influence de l'industrie sur l'entrepreneuriat autochtone. Selon elle, « les entreprises autochtones ont gagné plus de 8 milliards de dollars en revenus grâce à des relations de travail avec les industries des sables bitumineux¹³⁶ ». Sur le même sujet, Peter Howard, président et chef de la direction du Canadian Energy Research Institute (CERI), a signalé que d'après les recherches effectuées par le CERI, la collaboration entre les groupes des Premières Nations et les exploitants de sables bitumineux et de pipelines s'améliore continuellement¹³⁷.

De plus, le Comité a appris que Suncor et d'autres grandes sociétés pétrolières et gazières investissent dans les communautés autochtones pour favoriser le

133 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 25 mars 2014 (Mel Norton).

134 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 4 mars 2014 (Colleen Mitchell).

135 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 8 avril 2014 (Peter Turner, président, Chambre de commerce du Yukon).

136 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 1 avril 2014 (Janet Annesley).

137 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 10 avril 2014 (Peter Howard, président et chef de la direction, Canadian Energy Research Institute).

développement économique et la formation dans les métiers en demande¹³⁸. M^{me} Kennedy a fait valoir que « [n]ous [Suncor] sommes convaincus qu'il est important de suivre une démarche ciblée pour engager des Autochtones » et que « [l]e service Investissements dans la collectivité s'est penché sur des programmes qui favorisent la diversité et dispensent de la formation pour les métiers en demande, incluant les programmes s'adressant aux femmes tels Women Building Futures¹³⁹ ». M. Myers a fait valoir que la « plate-forme que le pétrole et le gaz ou la mise en valeur d'une autre ressource offrent aux Autochtones comme moyen d'acquérir des compétences est en réalité une plate-forme pour leur développement économique et social en général¹⁴⁰ ».

S'exprimant au sujet des avantages socioéconomiques de l'industrie des sables bitumineux, le chef Allan Adam, de la Première Nation des Chipewyans d'Athabasca, a insisté sur l'importance des ententes sur les répercussions et les avantages dans le développement économique des communautés autochtones. À son avis, ces ententes établissent un fondement juridique pour la protection des territoires traditionnels des peuples autochtones et aident à maximiser les retombées économiques pour les communautés des Premières Nations. Le chef Adam a aussi fait remarquer que si certaines Premières Nations, comme celle de Fort McKay, sont parvenues à conclure une entente sur les répercussions et les avantages avec les exploitants de sables bitumineux, la sienne a du mal à réaliser tout le potentiel découlant du secteur des ressources¹⁴¹.

138 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 1 avril 2014 (Janet Annesley); RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 3 avril 2014 (Heather Kennedy).

139 *Ibid.* (Heather Kennedy).

140 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 1 avril 2014 (Jayson Myers).

141 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 27 mars 2014 (Chef Allan Adam, chef, Première Nation des Chipewyans d'Athabasca).

PARTIE III – AVANTAGES DE L'INDUSTRIE PÉTROLIÈRE ET GAZIÈRE POUR LES AUTRES INDUSTRIES

Le secteur pétrolier et gazier appuie tout un éventail d'industries (comme la construction, l'ingénierie, la finance et l'hôtellerie) pour maintenir ses activités et les faire croître. De même, « [les] entreprises pétrolières et gazières ne développent pas leurs projets et leurs ressources sans aide. Elles s'appuient sur les milliers de fournisseurs de leur chaîne d'approvisionnement qui ont mis au point une expertise spécialisée, et des produits et des services pour appuyer le cycle de vie d'un projet. Ainsi, l'industrie pétrolière et gazière offre aux personnes entreprenantes d'excellentes occasions de faire partie de la chaîne d'approvisionnement, » a fait remarquer M. McCrea de 3twenty Modular¹⁴². Selon lui, « [d]e petites, moyennes et grandes entreprises participent à tous les aspects de la chaîne d'approvisionnement¹⁴³ ». Dans le cadre de l'étude, le Comité a entendu des témoins représentant différentes industries associées à la chaîne d'approvisionnement, qui appuient le secteur pétrolier et gazier et qui profitent de sa croissance et de son développement.

A. Avantages pour l'industrie manufacturière

« L'industrie pétrolière et gazière contribue à la présence et à la croissance d'une industrie de la fabrication prospère au Canada¹⁴⁴, » a noté M. McCrea au cours de son témoignage. Les investissements dans les projets pétroliers et gaziers, dans leurs activités et dans l'entretien génèrent une demande importante de biens manufacturés, notamment de l'acier structurel, des pompes et des valves, du matériel lourd d'exploitation minière et de l'équipement de transport. M. Myers a dit au Comité que « [pour] chaque dollar qui est investi dans un nouveau projet dans les sables bitumineux, 62 ¢ sont dépensés sur des produits manufacturés, dont 28 ¢ sont attribués à la production intérieure et 34 ¢ à l'importation¹⁴⁵ ». Plus de 300 milliards de dollars ont été investis dans les sables bitumineux (y compris pour l'exploitation et l'entretien), ce qui a généré une demande qui s'élève à 64 milliards de dollars pour des produits manufacturés produits au Canada. Cela correspondrait au travail de 640 000 années-personnes¹⁴⁶. Pour illustrer l'importance des projets d'exploitation des sables bitumineux, M. Myers a fait référence à la récession

142 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 10 avril 2014 (Bryan McCrea, directeur général, 3twenty Modular).

143 *Ibid.*

144 *Ibid.*

145 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 1 avril 2014 (Jayson Myers, président et chef de la direction, Manufacturiers et exportateurs du Canada).

146 *Ibid.*

de 2008 et a indiqué que « si ce n'était des sables bitumineux, le ralentissement qu'a subi le secteur manufacturier aurait été beaucoup plus grave¹⁴⁷ ».

B. Avantages pour l'industrie de la construction

Le Comité a appris que le secteur pétrolier et gazier est un employeur important dans pour l'industrie de la construction¹⁴⁸. En 2013, environ le tiers (21 millions) des heures travaillées en construction par des gens de métier a été consacré à des projets pétroliers et gaziers en Alberta¹⁴⁹. Voici ce qu'a dit M. Smillie à propos de l'industrie de la construction et de sa relation avec le secteur pétrolier et gazier :

Tout comme nos membres ont besoin de travail en construction pour gagner leur vie, le secteur du pétrole et du gaz a besoin de l'industrie de la construction. Les projets pétroliers et gaziers constituent des occasions d'emploi majeures pour nos membres en construction. Chaque année, près de 40 % de nos membres nationaux participent activement aux projets énergétiques, d'une manière ou d'une autre¹⁵⁰.

Il a aussi fait valoir que pour chaque milliard de dollars investis dans un projet de construction dans le secteur pétrolier et gazier, au moins 4 000 emplois directs sont créés, sans compter les nombreux emplois indirects créés dans d'autres industries comme le génie, la fabrication et les services. Dans cette optique, M. Smillie a souligné que les investissements prévus de 650 milliards de dollars, relevés par le Bureau de gestion des grands projets, pourraient se traduire par des « dizaines de milliers d'emplois¹⁵¹ ».

C. Avantages pour l'industrie sidérurgique

Le Comité a aussi entendu le témoignage du président de l'Association canadienne des producteurs d'acier, Ron Watkins, qui a indiqué que l'industrie pétrolière et gazière représente environ le tiers de la demande pour une multitude de produits d'acier canadien. Pour illustrer les avantages que l'industrie a à l'échelle du pays grâce à sa chaîne d'approvisionnement, il a expliqué au Comité que les produits d'acier « pourraient être fabriqués à Sault Ste. Marie et filetés en Alberta à l'aide de technologie brevetée en utilisant de l'acier venant de la fonderie de Sorel-Tracy au Québec¹⁵² ». Pour résumer son point de vue, M. Watkins a indiqué que les « produits [d'acier] représentent les

147 *Ibid.*

148 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 6 mars 2014 (Christopher Smillie, conseiller principal, Relations gouvernementales et affaires publiques, Département des métiers de la construction, FAT-CIO).

149 *Ibid.*

150 *Ibid.*

151 *Ibid.*

152 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 3 avril 2014 (Ron Watkins, président, Association canadienne des producteurs d'acier).

rapports étroits entre les chaînes d’approvisionnement pancanadiennes qui ajoutent de la valeur, créent des emplois aux différentes phases, dans de nombreuses régions et à des fins différentes¹⁵³ ».

M. McCrea, jeune entrepreneur de Saskatoon, a indiqué au Comité que son entreprise prospère grâce à l’industrie pétrolière et gazière. Son entreprise, 3twenty Modular, conçoit et fabrique des unités modulaires en acier que les entreprises d’exploitation des ressources et les entreprises de construction utilisent comme espaces d’hébergement et de bureau. En 2013, 75 % des revenus de l’entreprise provenaient de l’Alberta. M. McCrea a aussi indiqué que « [la] croissance continue de l’industrie pétrolière et gazière [...] a offert [à 3twenty] la certitude nécessaire pour planifier [sa] croissance et investir du capital dans des infrastructures supplémentaires, des ressources humaines et des activités de R-D » et que « [sans] l’industrie pétrolière et gazière, l’agrandissement et les investissements sembleraient risqués et peu intéressants¹⁵⁴ ». Selon lui, « [il] ne fait aucun doute que l’industrie pétrolière et gazière a permis à des milliers d’entrepreneurs de saisir une idée ou une occasion pour lancer une entreprise – un peu comme [3twenty]¹⁵⁵ ».

D. Avantages pour d’autres industries

Des témoins ont expliqué comment la production pétrolière et gazière au Canada permet de fabriquer des produits pétrochimiques et de l’engrais, qui permettent des récoltes plus abondantes sur de moindres superficies. Par exemple, M. Larson a indiqué aux membres du Comité que le gaz naturel est essentiel à la production d’engrais azoté et de potasse au Canada. Il représente de 70 à 90 % des coûts de la production d’engrais azoté et de 20 à 25 % des coûts de la production de potasse¹⁵⁶. George Mallay, directeur général de Sarnia-Lambton Economic Partnership, a parlé des avantages du gaz naturel abordable et a souligné que le gaz de schiste s’est avéré être une matière première rentable pour la fabrication d’hydrogène utilisée dans les raffineries du complexe industriel Sarnia-Lambton¹⁵⁷.

153 *Ibid.*

154 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 10 avril 2014 (Bryan McCrea).

155 *Ibid.*

156 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 1 avril 2014 (Roger Larson, président, Institut canadien des engrais).

157 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 3 avril 2014 (George Mallay, directeur général, Sarnia-Lambton Economic Partnership).

PARTIE IV – AVANTAGES DE L'INDUSTRIE PÉTROLIÈRE ET GAZIÈRE POUR L'INNOVATION

A. Recherche et développement

Le Canada est chef de file mondial dans le domaine de l'exploitation des ressources naturelles en raison de l'engagement de l'industrie pétrolière et gazière par rapport à l'innovation et de ses contributions à la recherche et au développement (R-D). M. Khosla a souligné que « le Canada est [...] considéré comme un leader mondial de l'innovation dans l'exploitation de ce genre de ressources » et que des pays demandent l'aide et l'expertise du Canada pour exploiter leurs propres ressources¹⁵⁸. Selon M^{me} Annesley, les technologies efficaces sur le plan environnemental mises au point au Canada pour l'extraction du pétrole lourd seront hautement exportables vers les autres pays producteurs de pétrole, comme le Venezuela¹⁵⁹. Elle a déclaré :

Les technologies que nous mettons au point pour l'extraction du pétrole lourd, et particulièrement les technologies plus écologiques comme l'extraction sans apport d'eau et le captage et le stockage du dioxyde de carbone, [...] seront hautement exportables vers les autres pays producteurs de pétrole, comme le Venezuela et d'autres pays qui n'ont tout simplement pas le genre de culture d'innovation qu'apporte l'entreprise privée¹⁶⁰.

Le Comité a également appris que, « un peu partout dans le monde, lorsque [le Canada] sign[e] des ententes avec divers pays, nous alimentons le dialogue sur l'énergie¹⁶¹ ». Par exemple, « le principal sujet d'intérêt de l'Inde, de la Chine et du Japon dans nos discussions est très clairement les ressources » et « le deuxième sujet qu'ils veulent aborder est celui de l'innovation dans l'exploitation des ressources, pour que nous puissions les aider¹⁶² ».

Dans la partie I du présent rapport, on a relevé la manière dont l'industrie pétrolière et gazière appuie le développement du secteur canadien des technologies propres et finance l'innovation ainsi que la R-D relatives à l'environnement. Cependant, le Comité a appris que les avantages liés à l'innovation de l'industrie s'étendent au-delà du secteur de

158 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 27 février 2014 (Jay Khosla, sous-ministre adjoint, Secteur de l'énergie, Ressources naturelles Canada).

159 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 1 avril 2014 (Janet Annesley, vice-présidente, Communications, Association canadienne des producteurs pétroliers).

160 *Ibid.*

161 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 27 février 2014 (Jay Khosla).

162 *Ibid.*

l'environnement. Par exemple, Virtual Marine Technology (VMT) est une entreprise d'innovation qui a pris son envol avec l'aide de l'industrie pétrolière et gazière et d'un financement public. VMT a développé des simulateurs qui servent à former des travailleurs extracôtiers de l'industrie pétrolière et gazière et à les préparer à réagir en cas de situation d'urgence dans une installation extracôtière. M. Patterson a dit au Comité que l'investissement dans l'innovation est l'un des plus grands bienfaits de l'industrie pétrolière et gazière¹⁶³. Il a fait remarquer, à ce sujet : « Vous pouvez imaginer les répercussions [de l'investissement] sur le développement de microentreprises qui sont très localement tournées vers les joueurs régionaux. Certains d'entre nous sont maintenant rendus sur les marchés d'exportation et, après avoir franchi cette étape, nous triplons au moins nos revenus¹⁶⁴. »

De même, M. McCrea a signalé que l'industrie pétrolière et gazière stimule l'entrepreneuriat et qu'elle « offre aux personnes entreprenantes d'excellentes occasions de faire partie de la chaîne d'approvisionnement¹⁶⁵ ». Il a aussi mentionné que :

L'intérêt d'être entrepreneur dans cette industrie, c'est qu'on peut y travailler avec toutes sortes de formations, qu'on choisisse d'offrir un service d'entretien, ce qui n'exige peut-être pas de longues études postsecondaires, d'exploiter un atelier de fabrication, pour lesquels il faut connaître un métier, ou de s'occuper des concessions, auquel cas il faut posséder une formation en finance. Autrement dit, le secteur des sables bitumineux offre une myriade d'occasions différentes, ce qui le rend si attirant pour moi et bien d'autres¹⁶⁶.

La richesse que produit l'exploitation des ressources pétrolières et gazières promeut également les progrès de même que l'efficacité environnementale de la production et des activités industrielles. M. Desrochers a noté que :

[...] si le passé peut être annonciateur de l'avenir, il y aura du progrès. Il y aura de l'innovation. Nous avons entendu parler ce matin de l'industrie du gaz naturel, mais les études dont j'ai parlé ce matin montrent que c'est précisément toute l'histoire du secteur de l'énergie, qui transforme les déchets en richesse, qui crée de la richesse à partir de ce qui était un problème de pollution. Il ne faut pas bloquer les choses. Il faut plutôt se

163 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 25 mars 2014 (Anthony Patterson, président-directeur général, Virtual Marine Technology Inc.).

164 *Ibid.*

165 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 10 avril 2014, (Bryan McCrea, directeur général, 3twenty Modular).

166 *Ibid.*

*concentrer sur la créativité humaine et laisser créer de la richesse à partir de ces problèmes*¹⁶⁷.

Il a ajouté que « [...] si vous êtes capables de transformer un problème en opportunité et d'améliorer ainsi votre profit, c'est encore cela qui sera le principal aiguillon d'une amélioration de l'efficacité et d'un comportement plus écologique de l'entreprise ». Selon lui, « ce processus a existé pendant un siècle et demi dans le secteur du pétrole¹⁶⁸ ». Le Comité a également entendu le témoignage d'autres industries sur l'importance de l'efficacité et de l'amélioration du rendement environnemental. Par exemple, l'industrie sidérurgique canadienne recycle plus de sept millions de tonnes d'acier par année. Selon M. Watkins, « non seulement cela apporte de la valeur économique et crée des produits précieux et indispensables à l'industrie pétrolière et gazière et plus de 1 000 emplois rien qu'à Regina, mais cela contribue aussi à faire de l'acier le matériau le plus recyclé au Canada¹⁶⁹ ».

167 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 27 mars 2014 (Pierre Desrochers, professeur adjoint, Université de Toronto, à titre personnel).

168 *Ibid.*

169 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 3 avril 2014 (Ron Watkins).

PARTIE V – PERSPECTIVES D’AVENIR DE L’INDUSTRIE PÉTROLIÈRE ET GAZIÈRE

A. Possibilités offertes par l'accès aux marchés pétroliers et gaziers et la diversification des marchés

1. Avantages potentiels d'un accès rapide aux marchés

Le Comité a reçu le témoignage de représentants du gouvernement et de divers organismes de recherche, qui ont dit prévoir que l'industrie pétrolière et gazière du Canada continuera de croître pour les 20 prochaines années, mais le Canada doit agir rapidement¹⁷⁰. La croissance de l'industrie ne sera en grande partie possible que si les producteurs canadiens jouissent d'un bon accès au marché¹⁷¹. M. Howard a expliqué que l'« accès au marché » concerne « l'infrastructure, qu'il s'agisse de pipelines ou de chemins de fer, qui permet au pétrole brut classique, au pétrole bitumineux ou aux produits raffinés d'avoir un accès illimité aux raffineries et aux marchés, que ce soit en Amérique du Nord ou à l'échelle mondiale¹⁷² ». Différents témoins ont fait ressortir l'importance de pouvoir accéder sans délai au marché. Par exemple, M. Hubbard a fourni les explications suivantes au Comité :

[N]ous devons soutenir la concurrence à l'échelle mondiale. Si nous n'allons pas de l'avant et ne profitons pas de cette occasion que nous avons au Canada, nos compétiteurs le feront. Le développement du pétrole et du gaz offre d'importants débouchés et attire des investissements considérables, notamment aux États-Unis et en Australie. Le marché de ces produits est limité, alors les premiers arrivés auront accès aux débouchés à long terme qu'offre la demande croissante, en particulier dans la région de l'Asie-Pacifique¹⁷³.

Dans la même veine, M. Khosla a soutenu qu'une « énorme possibilité économique s'offre au Canada, mais il faudra agir rapidement. Beaucoup avancent que cette offre a une durée limitée [...] [L]es experts en économie s'entendent pour dire que le secteur de

170 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 27 février 2014 (Jay Khosla, sous-ministre adjoint, Secteur de l'énergie, Ressources naturelles Canada); RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 10 avril 2014 (Peter Howard, président et chef de la direction, Canadian Energy Research Institute).

171 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 4 mars 2014 (Michael Burt, directeur, Tendances économiques industrielles, le Conference Board du Canada); RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 27 février 2014 (Jay Khosla); RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 1 avril 2014 (Janet Annesley, vice-présidente, Communications, Association canadienne des producteurs pétroliers).

172 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 10 avril 2014 (Peter Howard).

173 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 27 février 2014 (Terrence Hubbard, directeur général, Direction des ressources pétrolières, Secteur de l'énergie, Ressources naturelles Canada).

l'énergie du Canada revêt une importance hors du commun et son potentiel est incroyable¹⁷⁴ ». M. Khosla a fait référence à une étude récente du Fonds monétaire international, selon laquelle le Canada pourrait augmenter son PIB de 2 % d'ici 2020 s'il est capable de diversifier correctement ses marchés¹⁷⁵.

À propos des avantages de la politique du gouvernement sur l'exploitation responsable des ressources, qui impose des délais pour l'examen des grands projets de ressources naturelles afin de favoriser la certitude propice aux investissements dans le secteur, M^{me} Annesley a souligné ce qui suit :

La rationalisation du processus de réglementation procure à l'investisseur une certaine assurance qu'une décision sera prise dans un délai donné. C'est essentiel pour que ces projets ne traînent pas pendant des décennies¹⁷⁶.

Dans le même ordre d'idées, M^{me} Kennedy a indiqué qu'il « [...] est important, pour le gouvernement, de continuer de mettre en œuvre une mise en valeur responsable des ressources, de manière à créer une certaine certitude et une certaine stabilité¹⁷⁷. ».

Certains témoins ont encouragé le gouvernement fédéral à simplifier davantage le processus de conformité à la réglementation et à adopter l'approche simplifiée susmentionnée dans d'autres processus d'approbation. M. Myers a soutenu qu'actuellement « il y a beaucoup de doubles emplois et [...] des différences inutiles dans les exigences d'une province à l'autre¹⁷⁸ ». Cela dit, M. Myers, tout comme M. Larson, a affirmé qu'un guichet unique, que ce soit pour les approbations réglementaires, ou la santé et la sécurité, serait la meilleure solution possible¹⁷⁹.

2. Avantages potentiels de l'infrastructure énergétique

Le Comité a appris que l'accès au marché exige le développement en temps opportun de l'infrastructure énergétique¹⁸⁰. Par exemple, M^{me} Mitchell a fait valoir que pour « maximiser les profits que l'on peut tirer de nos réserves de pétrole et de gaz, le Canada

174 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 27 février 2014 (Jay Khosla).

175 *Ibid.*

176 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 1 avril 2014 (Janet Annesley).

177 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 3 avril 2014 (Heather Kennedy, vice-présidente, Relations gouvernementales, Services commerciaux, Suncor Énergie Inc.).

178 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 1 avril 2014 (Jayson Myers).

179 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 1 avril 2014 (Jayson Myers); RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 1 avril 2014 (Roger Larson, président, Institut canadien des engrais).

180 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 6 mars 2014 (Peter Boag, président et chef de la direction, Association canadienne des carburants); RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 1 avril 2014 (Janet Annesley).

doit se doter d'infrastructure qui lui permettra d'utiliser ces produits ici même et de les acheminer dans des marchés à l'étranger¹⁸¹ ». Dans ce contexte, des témoins ont parlé des nombreux investissements importants de l'industrie pétrolière et gazière dans les infrastructures, comme le projet de pipeline Northern Gateway, le projet d'inversion de la ligne 9 entre Sarnia et Montréal et l'oléoduc Énergie Est. Selon M. Khosla, les « nouveaux projets proposés d'oléoducs pourraient [permettre au Canada d']augmenter la capacité d'exportation de 3 millions de barils par jour ». Il a aussi dit au Comité que « [l']industrie poursuit également différentes propositions visant à vendre du gaz naturel liquéfié (GNL) canadien sur les marchés internationaux » grâce à 10 terminaux de GNL en Colombie-Britannique, et un autre sur la côte Est¹⁸².

Certains témoins ont mis en évidence les retombées économiques potentielles des projets pour le Canada. Se servant de la Colombie-Britannique comme exemple, Jeff Labonté directeur général à Ressources naturelles Canada, a tenu les propos suivants :

[L]es projets de pipeline qui sont proposés sur la côte Ouest contribueront au PIB, à l'économie canadienne, à hauteur de près de 17 milliards de dollars pendant la période de croissance. Plus de la moitié de cette somme ira à la Colombie-Britannique. Les projets de GNL auront un effet cumulatif de 171 milliards de dollars sur le PIB. Cela équivaldrait à 386 milliards de dollars si l'on ajoute le développement en amont des ressources gazières en Alberta et en Colombie-Britannique, dans le cadre duquel on propose de créer 43 000 emplois. Les répercussions économiques sur les provinces d'un bout à l'autre du pays, autres que l'Alberta et la Colombie-Britannique, se chiffrent à 10,8 milliards de dollars. L'économie bénéficiera donc de ces sommes importantes, voire astronomiques, au cours de cette période, dans 20 ans¹⁸³.

Le Comité a également pris connaissance des avantages économiques potentiels du projet d'oléoduc Énergie Est et du fait que ce pipeline pourrait réduire la dépendance du Canada au pétrole brut importé. Annoncé par la société TransCanada en août 2013, ce projet, d'une valeur estimée à 12 milliards de dollars, permettrait de transporter chaque jour environ 1,1 million de barils de pétrole brut des points de réception situés en Alberta et en Saskatchewan aux raffineries déjà établies à Montréal, à Lévis (Québec) et à

181 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 4 mars 2014 (Colleen Mitchell, présidente, Atlantica Centre for Energy).

182 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 27 février 2014 (Jay Khosla).

183 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 27 février 2014 (Jeff Labonté, directeur général, Direction de la sûreté énergétique et sécurité, Secteur de l'énergie, Ressources naturelles Canada).

Saint John (Nouveau-Brunswick). L'oléoduc servirait aussi à acheminer du pétrole à deux terminaux maritimes d'exportation, situés à Cacouna (Québec) et à Saint John¹⁸⁴.

Selon John Van Der Put, vice-président du projet d'oléoduc Énergie Est à TransCanada Pipelines Limited, les raffineries de l'Est du Canada importent 86 %, ou 700 000 barils par jour, de leur matière première¹⁸⁵. Cette réalité rend, selon lui, le projet souhaitable : « En plus de servir de fondement à l'indépendance énergétique, ce lien à la grandeur du Canada permettra également aux producteurs et aux raffineries du pays d'obtenir une meilleure valeur pour leurs produits, car les producteurs ont accès à de nouveaux marchés et les raffineries diminuent les coûts liés à l'importation¹⁸⁶. » À ce sujet, Michael Priaro, un ingénieur et consultant, s'est dit d'avis que l'oléoduc Énergie Est, de même que d'autres projets de pipeline permettant de transporter le pétrole brut de l'Ouest vers l'Est du pays, sont plus importants pour le Canada que les projets de pipeline Keystone XL et Northern Gateway¹⁸⁷ :

De nouveaux oléoducs reliés à des usines de valorisation du bitume en Alberta et à des raffineries et des terminaux maritimes sur les côtes Est et Ouest du Canada permettent de maximiser la valeur pancanadienne des premières réserves de pétrole de la planète, procurent la sécurité énergétique et, en ajoutant une capacité additionnelle de quatre millions de barils par jour en plus de nouveaux terminaux ferroviaires de brut, rendent des oléoducs d'exportation à faible valeur comme Keystone XL et Northern Gateway inutiles jusqu'en 2028¹⁸⁸.

Peter Boag et Jean Côté, vice-président de la raffinerie montréalaise de Suncor Énergie, ont tous deux affirmé que les raffineurs de l'Est du Canada tireraient profit des projets pipeliniers proposés¹⁸⁹. M. Côté a indiqué que le projet d'inversion de la ligne 9 et l'oléoduc Énergie Est constituaient une « bonne nouvelle » pour les raffineries de l'Est du pays parce qu'ils permettront d'accéder à des produits bruts à des prix avantageux. Il a ajouté que le fait d'avoir accès au pétrole brut de l'Ouest permettrait à la raffinerie de Montréal de demeurer concurrentielle, de maintenir des emplois et peut-être, d'investir dans de nouvelles installations¹⁹⁰.

184 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 10 avril 2014 (John Van Der Put, vice-président, Oléoduc Énergie Est, TransCanada Pipelines Ltd.).

185 *Ibid.*

186 *Ibid.*

187 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 1 avril 2014 (Michael Priaro, ingénieur, à titre personnel).

188 *Ibid.*

189 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 6 mars 2014 (Peter Boag); RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 3 avril 2014 (Jean Côté, vice-président, Raffinerie de Montréal, Raffinage et Marketing, Suncor Énergie Inc.).

190 *Ibid.* (Jean Côté).

M. Teed a fait valoir que, à l'échelle locale, le projet d'oléoduc Énergie Est « change vraiment tout au Nouveau-Brunswick, surtout dans le Grand Saint John où l'oléoduc aboutit et où on construira et on exploitera un terminal d'entreposage en vrac et un terminal maritime¹⁹¹ ». M^{me} Mitchell a souligné que, outre la création d'emplois, le projet ferait croître le PIB du Nouveau-Brunswick de quelque 2,8 milliards de dollars sur une période de plus de 40 ans¹⁹².

B. Possibilités offertes par l'ajout de valeur aux produits pétroliers et gaziers

Bon nombre de témoins ont souligné les possibilités et les avantages économiques supplémentaires qui pourraient découler de l'ajout de valeur aux produits pétroliers et gaziers canadiens. À propos des importantes réserves d'hydrocarbures du Canada, Robyn Allan, une économiste, a expliqué que le « bitume est un produit de pétrole brut qui n'est pas prêt à l'exportation », et qu'il est nécessaire de le valoriser ou de le diluer avant de l'expédier par pipeline. Selon M^{me} Allan, « [s]i nous exportons un baril de bitume, nous retenons uniquement 35 % de sa valeur. Lorsqu'on valorise le bitume en Alberta, on peut en retenir 70 %, tandis que son raffinage en produits pétroliers nous permet de nous emparer de la totalité de sa valeur¹⁹³ ».

MM. Myers et Larson ont exprimé leur appui à une valorisation et à un raffinage accrus des ressources pétrolières et gazières du Canada¹⁹⁴. M. Larson, par exemple, a indiqué que l'Institut canadien des engrais « recommande l'adoption de politiques publiques qui appuient la valorisation du gaz naturel ». Il a également fait valoir que « ces politiques encouragent le secteur, y compris les entreprises productrices d'engrais, à investir sur le long terme. Elles se traduisent par des produits compétitifs et un meilleur accès à des marchés essentiels, y compris celui des États-Unis¹⁹⁵ ». M^{me} Allan a dit au Comité que la « plupart des pays ont des politiques pour encourager la valeur ajoutée » des produits pétroliers et gaziers. Prenant l'exemple des États-Unis, elle a attiré l'attention sur la « loi de 1975 sur les politiques énergétiques et l'exportation, laquelle limite les exportations de pétrole brut jusqu'à ce que ce pétrole brut ne soit transformé en un produit

191 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 25 mars 2014 (William Teed, président du conseil d'administration, Entreprise Saint John).

192 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 4 mars 2014 (Colleen Mitchell). M^{me} Mitchell faisait référence à une étude de Deloitte intitulée *Retombées économiques du projet de conversion du réseau principal de TransCanada*. La contribution estimée du projet au PIB du Nouveau-Brunswick comprend les retombées économiques directes, indirectes et induites.

193 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 1 avril 2014 (Robyn Allan, économiste, à titre personnel).

194 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 1 avril 2014 (Jayson Myers, président et chef de la direction, Manufacturiers et exportateurs du Canada); RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 1 avril 2014 (Roger Larson).

195 *Ibid.* (Roger Larson).

qui présente de la valeur, comme le pétrole, l'essence, le carburant d'avion, le diesel, etc.¹⁹⁶ ».

Andrew Leach, professeur agrégé à l'Université de l'Alberta, a soutenu que le fait « d'encourager la transformation à valeur ajoutée [du] bitume » pourrait en fait nuire à la valeur du bitume¹⁹⁷. Selon lui, pour stimuler la transformation du bitume canadien, les gouvernements devraient mettre à profit les politiques commerciales ou fiscales ou participer directement à la gestion du secteur :

De façon implicite, ces politiques affecteraient directement des actifs, des ressources ou des fonds à la valorisation du bitume. Le gouvernement pourrait aussi établir des politiques commerciales qui dévalueraient le bitume canadien pour inciter le secteur à en augmenter la transformation. Aucune de ces deux options n'offrirait de valeur ajoutée; elles causeraient un transfert ou une diminution de la valeur. Elles réduiraient la valeur de notre ressource naturelle pour en accroître la transformation. Soulignons qu'en utilisant des ressources pour en soutenir la transformation, nous ne leur ajoutons pas nécessairement de la valeur. Nous devrions tous vouloir une valeur ajoutée. Nous ne devrions pas nécessairement vouloir accroître la transformation¹⁹⁸.

Dans le même ordre d'idées, M. Boag a expliqué au Comité qu'il est « beaucoup plus facile, plus efficace et moins coûteux d'exporter et d'importer le pétrole brut plutôt que les produits raffinés », et que le « coût du transport des produits raffinés est beaucoup plus élevé que celui du transport du pétrole brut en raison des normes de qualité qu'on doit maintenir¹⁹⁹ ». Selon lui, « l'économie du raffinage est très complexe », et il s'agit d'une « industrie très capitalistique ». Il ajoute : « Il faudrait toutefois que le marché s'y prête [aux produits raffinés]; il faut pouvoir mettre en marché ces produits et obtenir un rendement du capital investi raisonnable. Voilà les enjeux auxquels sont confrontés les investisseurs d'aujourd'hui²⁰⁰. » Sur la question de l'investissement dans la valorisation et le raffinage, le Comité a appris que certaines sociétés pétrolières et gazières envisagent de construire une nouvelle usine de valorisation dans la région de Sarnia-Lambton. M. Mallay indique que, même s'il a été question d'une subvention gouvernementale pour l'usine, il est préférable que ce soit le secteur privé qui s'en charge. Il juge en effet

196 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 1 avril 2014 (Robyn Allan).

197 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 3 avril 2014 (Andrew Leach, professeur agrégé, auteur, Alberta School of Business, Université de l'Alberta, à titre personnel).

198 *Ibid.*

199 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 6 mars 2014 (Peter Boag).

200 *Ibid.*

nécessaire de trouver un « champion dans le secteur privé » qui investirait les fonds requis pour effectuer une étude de faisabilité²⁰¹.

C. Possibilités offertes par l'exploitation des ressources pétrolières et gazières découvertes dans d'autres régions canadiennes

1. Avantages potentiels pour le Québec

Durant son étude sur les avantages potentiels de l'industrie pétrolière et gazière du Canada, le Comité a appris que, en dehors de l'Ouest du pays, certaines provinces et certains territoires cherchent à exploiter davantage leurs propres ressources pétrolières et gazières potentiellement abondantes. Il a été révélé, par exemple, que le potentiel total de ressources en gaz naturel du Québec pourrait dépasser les 120 billions de pieds cubes (Tpi³), dont de 18 à 40 Tpi³ sont probablement récupérables. Selon un document présenté par Ressources naturelles Canada, la valeur de ces ressources de gaz naturel sur le marché peut atteindre les 170 milliards de dollars, un chiffre qui repose sur les prix de gros du gaz naturel qui s'appliquent actuellement en Alberta (4,40 \$/gigajoule)²⁰².

Les représentants du gouvernement ont également dit que le golfe du Saint-Laurent et les zones extracôtières environnantes sont riches en ressources potentielles; on estime qu'il s'y trouve 39 Tpi³ de gaz naturel et 1,5 milliard de barils de pétrole. On compte également de 19,8 à 48,2 milliards de barils de ressources pétrolières sur l'île d'Anticosti. M. Labonté a indiqué au Comité que « le gouvernement fédéral a signé un [accord](#) avec la province de Québec dans lequel il s'engage à poursuivre la gestion partagée des ressources extracôtières dans le golfe du Saint-Laurent²⁰³ ».

2. Avantages potentiels pour le Nouveau-Brunswick

Différents témoins²⁰⁴ ont exprimé leur soutien pour une exploitation accrue des ressources pétrolières et gazières du Nouveau-Brunswick, et ont expliqué que l'exploration et la production des ressources terrestres pourraient créer « de[s] centaines d'emplois et [nombre] d'entreprises locales²⁰⁵ ». À l'heure actuelle, la production provinciale de gaz naturel est très modeste par comparaison aux normes nationales²⁰⁶.

201 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 3 avril 2014 (George Mallay, directeur général, Sarnia-Lambton Economic Partnership).

202 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 27 février 2014 (Ressources naturelles Canada, document envoyé au Comité le 8 avril 2014).

203 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 27 février 2014 (Jeff Labonté).

204 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 4 mars 2014 (Colleen Mitchell); RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 25 mars 2014 (Barbara Pike, première dirigeante, Maritimes Energy Association); RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 25 mars 2014 (Mel Norton, maire, Ville de Saint John, et William Teed).

205 *Ibid.* (Barbara Pike).

206 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 4 mars 2014 (Colleen Mitchell).

De l'avis de M^{me} Pike, même une production modeste a des effets sur la province. Elle a fait remarquer que dans « la région de Sussex, où Corridor Ressources produit du gaz naturel, des douzaines de personnes ont des emplois à temps plein et des douzaines d'entreprises travaillent à ce projet²⁰⁷ ».

Selon un document fourni par Ressources naturelles Canada, le Nouveau-Brunswick possède jusqu'à 78,2 Tpi³ de ressources composées surtout de gaz de schiste, dont 15 Tpi³ sont récupérables. Ce potentiel de ressources a une valeur estimée à plus de 60 milliards de dollars sur le marché, selon les prix de gros qui s'appliquent actuellement en Alberta²⁰⁸. M^{me} Mitchell a fait savoir au Comité que l'exploitation de ces ressources pourrait entraîner « la création d'une source d'approvisionnement à long terme de gaz naturel et la baisse des tarifs pour le secteur manufacturier, les différentes industries et les particuliers²⁰⁹ ». Dans la même veine, M. Boag a observé que l'accès à du gaz naturel à un prix concurrentiel favoriserait la compétitivité des raffineries de l'Est du Canada²¹⁰.

En outre, M^{me} Mitchell a affirmé que, grâce à l'exploitation du gaz naturel, on pourrait « exporter du gaz naturel et équilibrer les besoins en énergie dans l'Atlantique; enfin, le gouvernement pourrait obtenir des redevances et augmenter ses recettes fiscales ». M^{me} Mitchell a résumé ainsi la question : « Si l'on disposait d'une source d'approvisionnement au Nouveau-Brunswick, les investissements directs, indirects et induits pourraient être de l'ordre de 21 millions de dollars et le PIB connaîtrait une hausse directe de 4,5 millions de dollars²¹¹. » M. Norton a dit que « Nous voulons tout simplement ce dont jouit à bien des égards le reste du Canada, c'est-à-dire avoir la possibilité de nous redresser et d'être autosuffisants. Nous voulons faire partie du club des 'nantis'. Nous avons vu ce qui s'est passé en Saskatchewan, en Alberta, à Terre-Neuve et en Colombie-Britannique. Nous voyons tant de provinces 'nanties'²¹² ».

3. Avantages potentiels pour le Yukon

Le Yukon est une autre région canadienne qui cherche à exploiter davantage ses ressources pétrolières et gazières. Selon M. Turner, l'exploitation pétrolière et gazière du territoire est relativement récente et la production de gaz naturel a commencé au champ Kotaneelee, dans le sud-est du Yukon. Qui plus est, M. Turner a ajouté que, depuis une

207 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 25 mars 2014 (Barbara Pike).

208 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 8 avril 2014 (Ressources naturelles Canada, document présenté au Comité).

209 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 4 mars 2014 (Colleen Mitchell).

210 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 6 mars 2014 (Peter Boag).

211 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 4 mars 2014 (Colleen Mitchell).

212 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 25 mars 2014 (Mel Norton).

dizaine d'années, l'extraction de gaz naturel avait diminué au point que la production est aujourd'hui minime.²¹³

Le Comité a appris que, compte tenu de la faible production locale et du manque d'approvisionnement en gaz naturel, le Yukon dépend étroitement de la production hydroélectrique et au diesel, laquelle a atteint sa capacité maximale combinée. C'est pourquoi le milieu des affaires du Yukon souhaite, au dire de M. Turner, « que l'exploration pétrolière et gazière connaisse un essor considérable au Yukon [et] que l'interdiction visant l'exploration dans la Dépression de Whitehorse soit levée²¹⁴ ». Il a donc formulé le point de vue suivant :

Bien entendu, l'avantage sera énorme pour les Yukonnais de pouvoir s'approvisionner localement en gaz naturel, surtout si nous convertissons au gaz naturel une partie de nos génératrices de secours diesel. Je préférerais de loin brûler du gaz naturel extrait ici au Yukon par des sociétés qui emploient des Yukonnais et transporté peut-être sur 100 ou 200 kilomètres plutôt que du gaz naturel liquéfié transporté sur 1 500 ou 2 000 kilomètres de l'Alberta ou de la Colombie-Britannique au bénéfice de ces provinces ou au détriment des gaz à effet de serre liés à 2 000 kilomètres de transport jusqu'au Yukon²¹⁵.

M. Turner a aussi fait valoir qu'un secteur pétrolier et gazier dynamique au Yukon enrichirait les communautés des Premières Nations grâce aux possibilités d'emploi et à la possibilité de travailler près de chez eux et de leur famille²¹⁶.

213 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 8 avril 2014 (Peter Turner, président, Chambre de commerce du Yukon).

214 Le gouvernement du Yukon a imposé un moratoire de cinq ans à l'exploration pétrolière et gazière dans la Dépression de Whitehorse.

215 RNNR, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 8 avril 2014 (Peter Turner).

216 *Ibid.*

CONCLUSION

Au fil de ses 9 réunions, le Comité a entendu des exposés de 35 témoins de partout au pays. Parmi les témoins, on comptait des représentants de gouvernement, de l'industrie, du milieu universitaire et des Premières Nations, de même que des personnes comparaisant à titre individuel.

L'étude avait pour objectif de montrer aux Canadiens les différents avantages environnementaux, sociaux et économiques que produit l'exploitation des ressources pétrolières et gazières au Canada. Le Comité a appris que l'industrie pétrolière et gazière du Canada a des effets positifs pour les Canadiens, de la municipalité régionale de Northern Rockies en Colombie-Britannique jusqu'à St. John's, à Terre-Neuve-et-Labrador, puisqu'elle crée des emplois, génère des recettes gouvernementales qui appuient d'importants programmes sociaux pour les communautés et les familles et entraîne des occasions de recherche et d'innovation pour les universités et les collèges.

Le Comité a également pris connaissance des avantages environnementaux découlant du développement de l'industrie pétrolière et gazière, notamment l'amélioration de la qualité de l'air et de l'eau et le reboisement.

Tout au long de l'étude, les témoins ont exprimé un fort appui à l'exploitation des ressources pétrolières et gazières du Canada, et étaient tous d'avis que le Canada a devant lui une occasion en or de tirer de plus grands avantages de l'industrie s'il prend rapidement des mesures afin d'accéder à de nouveaux marchés d'exportation.

Tableau 1 : Contribution directe au PIB national de l'industrie pétrolière et gazière (P/G) estimée par Ressources naturelles Canada (valeurs nominales) (2012, en millions de dollars canadiens)

	Canada	NL	PE	NS	NB	QC	ON	MB	SK	AB	BC
PIB – l'industrie P/G	112 455 ^a	8 204	0	586	762	1 576	1 767	2 058	15 136	74 958	7 408
PIB – total	1 710 999	31 616	5 143	35 080	29 087	335 234	631 111	54 312	74 524	301 884	204 086
Participation de l'industrie P/G aux PIB	6,6 %	26,0 %	0,0 %	1,7 %	2,6 %	0,5 %	0,3 %	3,8 %	20,3 %	24,8 %	3,6 %

Note : Excluant les territoires.

Source : Statistique Canada, tableau CANSIM 379-0028, estimations des Services économiques TD relativement aux PIB provinciaux.

**Tableau 2 : Emplois en 2012 (moyenne annuelle, selon Statistique Canada,
Système de comptabilité nationale/Enquête sur la population active)**

	Canada	NL	PE	NS	NB	QC	ON	MB	SK	AB	BC
Emplois directs et indirects – P/G	351 755	1 592	81	3 590	2 871	6 325	17 385	2 865	26 223	248 405	36 587
Ensemble des emplois	17 850 790	227 560	71 840	467 945	358 235	3 959 045	6 911 110	662 245	558 630	2 211 405	2 349 000
Participation de l'industrie P/G aux [sic] l'ensemble des emplois au Canada	-	0,7 %	0,1 %	0,7 %	0,8 %	0,2 %	0,3 %	0,4 %	4,6 %	11,0 %	1,5 %

Source : Statistique Canada, tableau CANSIM 383-0031. RNCan a estimé les emplois directs dans les provinces au sujet desquelles les chiffres ne sont pas disponibles pour des questions de confidentialité des données de l'Enquête sur la population active (totalisation spéciale).

ANNEXE B

LISTE DES TÉMOINS

Organismes et individus	Date	Réunion
<p>Ministère des Ressources naturelles</p> <p>Martin Aubé, directeur général Direction de la science-technologie stratégique, Secteur de l'innovation et de la technologie de l'énergie</p> <p>Carol Buckley, directrice générale Office de l'efficacité énergétique, Secteur de l'énergie</p> <p>Terence Hubbard, directeur général Direction des ressources pétrolières, Secteur de l'énergie</p> <p>Jay Khosla, sous-ministre adjoint Secteur de l'énergie</p> <p>Jeff Labonté, directeur général Direction de la sûreté énergétique et sécurité, Secteur de l'énergie</p> <p>Jonathan Will, directeur général Direction des ressources en électricité, Secteur de l'énergie</p>	2014/02/27	16
<p>Alberta Federation of Labour</p> <p>Gil McGowan, président</p>	2014/03/04	17
<p>Atlantica Centre for Energy</p> <p>Colleen Mitchell, présidente</p>		
<p>Association canadienne de pipelines d'énergie</p> <p>Brenda Kenny, présidente et chef de la direction</p>		
<p>Conference Board du Canada</p> <p>Michael Burt, directeur Tendances économiques industrielles</p>		
<p>Département des métiers de la construction, FAT-CIO</p> <p>Christopher Smillie, conseiller principal Relations gouvernementales et affaires publiques</p>	2014/03/06	18
<p>Association canadienne des carburants</p> <p>Peter Boag, président et chef de la direction</p>		
<p>Parkland Institute</p> <p>Trevor Harrison, directeur Professeur, University of Lethbridge</p>		
<p>Unifor</p> <p>Roland LeFort, président Local 707A</p>		

Organismes et individus	Date	Réunion
<p>Analytica Advisors Inc. Céline Bak, présidente Cofondatrice, Coalition canadienne des technologies propres</p> <p>Ville de Saint John Mel Norton, maire</p> <p>Entreprise Saint John William Teed, président du conseil d'administration</p> <p>Maritimes Energy Association Barbara Pike, première dirigeante</p> <p>Virtual Marine Technology Inc. Anthony Patterson, président-directeur général</p>	2014/03/25	19
<p>Première nation des Chipewyans d'Athabasca Allan Adam, chef</p> <p>Ferus Natural Gas Fuels Inc. Blair Lancaster, directrice Gouvernement et affaires publiques</p> <p>Institut Pembina Sarah Dobson, économiste Alberta and the North</p> <p>Pond Biofuels Inc. David Holm, président-directeur général</p> <p>À titre personnel Pierre Desrochers, professeur agrégé University of Toronto, Geography Department</p>	2014/03/27	20
<p>Association canadienne des producteurs pétroliers Janet Annesley, vice-présidente Communications</p> <p>Institut canadien des engrais Roger Larson, président Emily Pearce, directrice Relations gouvernementales</p> <p>Manufacturiers et exportateurs du Canada Jayson Myers, président et chef de la direction</p> <p>À titre personnel Robyn Allan, économiste Michael Priaro, ingénieur</p>	2014/04/01	21

Organismes et individus	Date	Réunion
Association canadienne des producteurs d'acier Ron Watkins, président	2014/04/03	22
Sarnia-Lambton Economic Partnership George Mallay, directeur général		
Suncor Énergie Inc. Jean Côté, vice-président Raffinerie de Montréal, Raffinage et Marketing Heather Kennedy, vice-présidente Relations gouvernementales, Services commerciaux		
À titre personnel Andrew Leach, professeur agrégé, auteur Alberta School of Business, University of Alberta Normand Mousseau, professeur Département de physique, Université de Montréal		
Energy Services BC Art Jarvis, directeur exécutif Dave Turchanski, président	2014/04/08	23
Northern Rockies Regional Municipality Bill Streeper, maire		
Chambre de commerce du Yukon Peter M. Turner, président		
3twenty Modular Bryan McCrea, directeur général	2014/04/10	24
Canadian Energy Research Institute Peter Howard, président et chef de la direction		
TransCanada PipeLines Limited John Van Der Put, vice-président Oléoduc Énergie Est		

ANNEXE C

LISTE DES MÉMOIRES

Organismes et individus

Allan, Robyn

Canadian Energy Research Institute

Desrochers, Pierre

Energy Services BC

Institut Pembina

DEMANDE DE RÉPONSE DU GOUVERNEMENT

Conformément à l'article 109 du Règlement, le Comité demande au gouvernement de déposer une réponse globale au présent rapport.

Un exemplaire des procès-verbaux pertinents ([réunions n^{os} 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 28, 29, 30 et 31](#)) est déposé.

Respectueusement soumis,

Le président,

Leon Benoit

Opposition officielle – Nouveau parti démocratique du Canada

Opinion dissidente – Comité permanent des ressources naturelles

Avantages dans l'ensemble du Canada du développement de l'industrie pétrolière et gazière du secteur de l'énergie

Les néo-démocrates sont conscients de l'importance et de la contribution majeure de l'industrie pétrolière et gazière à l'économie canadienne. Mais en notre qualité d'Opposition officielle, nous privilégions, en ce qui concerne les études des comités parlementaires, une approche propice à des analyses objectives et équilibrées qui favorisent une saine gestion des ressources. Nous sommes reconnaissants envers tous les témoins qui ont pris la peine de faire part de leurs points de vue et de leur expertise. Le rapport majoritaire du Comité offre un sommaire raisonnable de leurs témoignages. Malheureusement, leur apport a été limité par la portée réduite que le gouvernement a voulu donner à l'étude; ceci a empêché le Comité d'évaluer les avantages nets de l'industrie pétrolière et gazière. Le Comité a invité peu de témoins désireux de parler des risques et des coûts actuels ou potentiels liés à cette industrie. Pour cette raison, le rapport majoritaire n'établit pas de base utile ou équilibrée susceptible d'orienter les politiques publiques.

Le gouvernement accepte le principe selon lequel le développement « responsable » des ressources exige une prise en compte équilibrée du développement économique et de la protection de l'environnement, de même que des consultations véritables des peuples autochtones. Or, l'étude a été conçue de telle manière qu'elle s'est limitée à un examen étroit des avantages économiques de l'industrie. Si le Comité avait demandé les contributions d'une plus grande variété de témoins, notamment sur les risques ou les défis auxquels fait face l'industrie pétrolière et gazière, son rapport aurait peut-être offert des conseils plus crédibles et constructifs en vue de l'élaboration de politiques fédérales saines et équilibrées.

Les néo-démocrates croient qu'une bonne politique fédérale en matière de ressources pétrolières et gazières doit reposer, comme c'est le cas de tout autre secteur lié aux ressources naturelles et à l'énergie, sur la nécessité de maximiser les avantages à long terme pour le Canada. Il ne s'agit pas seulement de combler nos propres besoins en énergie, mais aussi de maintenir à long terme des emplois stables et bien rémunérés pour les Canadiens. Il est également essentiel d'exiger l'utilisation des approches et technologies les plus efficaces, les plus propres et les moins énergivores parmi celles qui sont disponibles, afin de minimiser l'empreinte environnementale. En raison de sa faible portée, malheureusement, l'étude s'est axée sur les avantages à court terme de l'exploitation des ressources, sans qu'une attention

correspondante soit accordée aux défis économiques, sociaux et environnementaux qui y sont associés.

Un examen plus équilibré aurait pu permettre au Comité d'entendre des témoignages sur ces défis. Un certain nombre de témoins ont exprimé des réserves à propos de l'approche à courte vue du gouvernement conservateur, qui est typique d'une exploitation effrénée des ressources et qui n'offre aucune possibilité d'ajouter de la valeur aux ressources, notamment par le biais de la valorisation ou du raffinage des ressources brutes, ce qui créerait des emplois pour les Canadiens. Dans ses derniers budgets, le gouvernement a notamment abrogé ou affaibli des lois environnementales, vidé de leur substance des processus d'examen sur l'énergie et l'environnement, et compromis l'indépendance de l'Office national de l'énergie (ONE).

Dans notre économie du XXI^e siècle, une politique progressiste, réaliste et responsable doit tenir compte des coûts véritables de l'exploitation des ressources et être assortie d'un cadre stratégique qui permet de relever les défis observés et d'assurer la viabilité. L'étude aurait pu bénéficier de témoignages sur des stratégies servant à régler les enjeux sociaux et environnementaux, tout en créant des emplois.

« Pour une raison que j'ignore, il est impossible de tenir des discussions sensées et nuancées au sujet des avantages et des coûts — et je tiens à mettre l'accent sur les « coûts » — liés au développement de cette importante ressource. Bien trop de gens au sein du gouvernement et de l'industrie estiment que, soit nous sommes avec eux, soit nous sommes contre eux. Si vous souhaitez parler du rythme du développement, des redevances, du développement à valeur ajoutée ou, Dieu nous en préserve, de l'environnement, on vous fait passer pour un simple d'esprit ou, pire, comme un traître à la nation canadienne et à ses principales industries. Il faut que ça cesse. »

Gil McGowan (président, Alberta Federation of Labour)

Poursuite d'occasion de « valeur ajoutée » au Canada

Un certain nombre de témoins ont dit que le modèle actuel d'extraction des ressources pétrolières et gazières ne procure aux Canadiens qu'une fraction de la valeur dont ils pourraient profiter. Même si la capacité canadienne de transformation du pétrole et du gaz diminue, les politiques conservatrices appuient fidèlement l'expédition de quantités vastes et croissantes de bitume non transformé, une approche qui réduit le rendement pour le Canada et qui fait appel à des technologies d'extraction dommageables. Robyn Allan (économiste), Michael Priaro (ingénieur) et Gil McGowan (président, Alberta Federation of Labour) ont soutenu que la diminution claire de la

capacité du pays d'ajouter de la valeur aux activités canadiennes de l'industrie se traduit par une perte d'emplois directs et indirects, qui se fait sentir dans toutes les régions du Canada.

« Selon une étude du gouvernement de l'Alberta que nous avons réussi à obtenir de peine et de misère grâce aux lois d'accès à l'information, les recettes tirées du pétrole lourd sont beaucoup moins élevées que ce que reçoivent les autres nations pour cette même ressource. Nous obtenons moins que la Norvège, mais ce n'est peut-être pas une surprise. Nous obtenons moins que la Russie, et même moins que l'Angola. »

Gil McGowan (président, Alberta Federation of Labour)

Ces témoins ont fait valoir de façon convaincante la nécessité d'adopter un cadre stratégique différent, qui aiderait à créer des emplois dans les secteurs manufacturier, scientifique et financier en veillant à ce que le pétrole et le gaz canadiens soient, du moins en partie, raffinés et transformés ici. Par exemple, comme nous l'avons souligné, il est incompréhensible que le Canada, le 6^e producteur de pétrole au monde, doive importer environ la moitié de ses besoins en combustible. L'Opposition officielle estime que le gouvernement du Canada a la responsabilité de promouvoir la sécurité énergétique nationale à long terme pour les consommateurs canadiens. Nous trouvons regrettable que le gouvernement actuel ait décidé de dépenser des millions de dollars de fonds publics en publicité gouvernementale à l'étranger plutôt que de stimuler la création d'emplois au Canada à l'aide de solutions énergétiques plus propres et plus efficaces.

L'économie canadienne gagnera en valeur lorsque le pays transformera ses ressources pétrolières et gazières en produits finis : toutes les régions du Canada y gagneront en richesse et en emplois. Comme l'a fait remarquer Trevor Harrison (professeur et directeur, Parkland Institute, Université de Lethbridge), l'objectif des multinationales présentes au Canada, qui dominent l'industrie pétrolière et gazière, consiste à créer une chaîne d'approvisionnement qui minimise la valeur ajoutée au Canada et cimenter l'exploitation effrénée des ressources. Cette approche pousse le Canada à exporter toujours plus de bitume à faible valeur ajoutée. Comme l'a exprimé Robyn Allan :

« L'extraction effrénée des ressources renouvelables et leur exportation sont de l'exploitation et n'ont rien de commun avec la mise en valeur. La mise en valeur sous-entend qu'il y a bonification, valeur ajoutée, production de richesses et amélioration des conditions sociales, une forme quelconque d'amélioration rendue possible par l'activité économique. »

Robyn Allan (économiste)

L'Opposition officielle appuie l'adoption d'une stratégie énergétique dans laquelle l'exploitation pétrolière et gazière serait l'un des éléments d'un grand cadre stratégique sur les ressources. Ce cadre intégrerait à la fois des cibles sur l'énergie propre et, sur le long terme, l'objectif de construire une économie durable et équilibrée.

Développement durable

L'Opposition officielle reconnaît l'importance fondamentale de développer les abondantes ressources naturelles du Canada de façon responsable et durable, tout en cherchant des occasions de créer, d'utiliser et de promouvoir des technologies respectueuses de l'environnement. Contrairement au gouvernement conservateur, les néo-démocrates ne voient pas d'incompatibilité entre le développement des énergies propres et le développement des ressources fossiles. Normand Mousseau (professeur, Université de Montréal, département de physique) a exprimé l'avis que le Canada peut compter sur une très grande variété de ressources naturelles, et qu'il doit donc adopter une stratégie globale sur l'énergie durable qui fasse appel à la fois aux ressources renouvelables et aux ressources fossiles. Cette stratégie doit être élaborée par le gouvernement fédéral en consultation et en collaboration avec les provinces, les territoires, les Premières Nations, l'industrie et la population.

Une bonne stratégie énergétique canadienne reposerait sur les principes de base du développement durable, soit la santé socioéconomique et la sécurité environnementale. Cette stratégie s'échelonnerait sur le long terme. Elle indiquerait comment développer nos abondantes ressources naturelles de manière non seulement à maximiser les retombées futures pour tous les Canadiens, mais aussi à préserver l'intégrité de notre environnement pour les générations à venir :

« Cela doit faire partie d'une stratégie qui signifie tout pour nous; cela veut dire que nous exploiterons cette ressource en sachant qu'à un moment donné, il y aura une fin, pour nous préparer à cette fin durant le processus de transition; cela veut dire que nous l'exploiterons en sachant que nous avons des responsabilités à l'égard du monde, que nous ne le faisons pas dans une mesure qui n'est pas durable, que notre stratégie englobe non seulement l'extraction de la ressource, mais aussi le raffinage et la commercialisation; et cela veut dire que nous acceptons la responsabilité des émissions et que nous proposons un objectif réalisable. »

Roland Lefort (président, Local 707A, Unifor)

Alors que le gouvernement conservateur a choisi de tout miser sur les combustibles fossiles, l'Opposition officielle croit qu'une saine stratégie en matière de ressources naturelles et d'énergie mettrait aussi en évidence les avantages que le

développement des sources renouvelables procurerait aux Canadiens. Par exemple, on peut considérer le gaz naturel comme un combustible à utiliser dans la transition vers des sources d'énergie renouvelables et plus propres. Les sources renouvelables peuvent permettre de réduire les niveaux d'émissions produits par l'extraction du pétrole et du gaz. Céline Bak (présidente, cofondatrice, Coalition canadienne des technologies propres, Analytica Advisors Inc.) a démontré au Comité que l'industrie des technologies propres offre des possibilités énormes en matière de création d'emplois, notamment dans le secteur pétrolier et gazier. Sarah Dobson a abondé dans le même sens :

« Le gouvernement du Canada doit tenir compte du scénario de faible demande de pétrole et donc de prix moins élevés, associé à la demande croissante en énergie propre, dans ses choix politiques et sa planification économique. En investissant plutôt dans des secteurs comme les énergies propres, nous pouvons bâtir l'économie énergétique diversifiée dont nous avons besoin pour être concurrentiels dans une économie mondiale moins axée sur le carbone. »

Sarah Dobson (économiste, Alberta and the North, Institut Pembina)

Andrew Leach (professeur agrégé, auteur, Alberta School of Business, Université de l'Alberta) a indiqué que l'industrie tient compte des risques liés aux restrictions à prévoir, dans le monde entier, sur l'utilisation des sources d'énergie à base de carbone. Il a montré clairement que les Canadiens méritent qu'on leur présente une comparaison similaire entre les risques et les avantages issus des politiques sur les changements climatiques et du développement des sables bitumineux. L'Opposition officielle juge qu'une approche plus équilibrée qui tiendrait compte des conséquences des changements climatiques et du besoin, pour le gouvernement, d'intervenir, s'impose.

Le développement durable de l'industrie pétrolière et gazière ne devrait pas se fonder uniquement sur les intérêts commerciaux à court terme et les rapports trimestriels des entreprises qui extraient et exportent les ressources. Comme l'a fait valoir le chef Allan Adam, de la Première Nation des Chipewyans d'Athabasca :

« Ce ne sont pas seulement les Premières Nations qui n'en tirent aucun avantage, je ne pense pas que le Canada et l'Alberta bénéficient non plus des ressources naturelles de la région parce que nous continuons de laisser cette ressource non renouvelable être extraite à un rythme effréné, et nous ne comprenons même pas l'ampleur de la catastrophe environnementale qui va en résulter. »

Chef Allan Adam (chef, Première Nation des Chipewyans d'Athabasca)

Ce point de vue montre que le rapport majoritaire du gouvernement conservateur ne reflète pas suffisamment les préoccupations du témoin, qui a soutenu de façon convaincante que les règles du jeu n'étaient pas équitables pour les Premières Nations; il est difficile pour elles d'être des partenaires égaux dans la prise de décisions sur les projets énergétiques et la gestion de ces projets :

« Tout le monde au Canada pense que les Premières Nations bénéficient de l'exploitation des sables bitumineux dans notre région. Nous devons négocier dur et devons faire du lobbying intensif auprès de l'industrie pour obtenir des contrats dans cette région. À plus d'un égard, les Premières Nations, en ce qui concerne nos territoires traditionnels, sont laissées de côté du point de vue de la manière dont la prospérité économique pourrait avancer. »

Chef Allan Adam (chef, Première Nation des Chipewyans d'Athabasca)

Le Comité aurait dû donner à son étude une portée plus large, de manière à examiner les enjeux critiques pour les Autochtones, comme le partage des revenus et des avantages, l'accès aux ressources et les mesures servant à créer des retombées à long terme, qui revêtent une grande importance pour la création de partenariats efficaces et le développement durable de l'industrie pétrolière et gazière.

Les néo-démocrates ont souligné à maintes reprises l'importance d'inclure toutes les parties concernées et ils recommandent, encore une fois, que les communautés autochtones soient vues comme des partenaires égaux et qu'elles participent à tous les aspects du développement des ressources et à tous les niveaux de décision à cet égard. Il en va du respect de leurs droits inhérents et issus des traités. Nous regrettons que le Comité permanent des ressources naturelles ait encore une fois manqué à son devoir de consulter véritablement les peuples autochtones du Canada et de tenir compte de leurs points de vue.

En ne considérant que les avantages du développement de l'industrie pétrolière et gazière au Canada – sans examiner les risques – le gouvernement conservateur a complètement laissé de côté l'analyse objective et a manqué à sa responsabilité de veiller à ce que l'intérêt public soit au cœur des politiques canadiennes sur les ressources naturelles.

Rapport dissident: Parti Libéral du Canada

Avantages dans l'ensemble du Canada du développement de l'industrie pétrolière et gazière du secteur de l'énergie

Geoff Regan, député,

vice-président du Comité permanent des ressources naturelles de la Chambre des communes

Tout d'abord, nous tenons à remercier tous les témoins qui ont partagé leur temps et leur expérience avec le Comité dans le cadre de cette étude. Leurs témoignages et leurs comptes rendus ont permis de faire la lumière sur la question primordiale qu'est le développement de notre économie de l'énergie, un élément essentiel pour le développement économique futur de notre pays.

Nous devons également présenter nos excuses aux témoins qui ont été contraints de restreindre leur témoignage pour s'adapter à la vision étroite adoptée par le gouvernement conservateur et les membres du Comité. La motion originale demandait une étude sur les avantages du développement de l'industrie énergétique à l'échelle du Canada, qui aurait mis l'accent sur le pétrole et le gaz naturel. Une telle étude aurait englobé les avantages de l'énergie hydro-électrique, éolienne, marémotrice, nucléaire, ainsi que de l'énergie produite à partir de la biomasse et d'autres ressources énergétiques renouvelables et propres. Malheureusement, la majorité conservatrice a forcé le Comité à restreindre l'étude, pour se pencher uniquement sur les « avantages » du secteur pétrolier et gazier. Les conservateurs étaient résolus à éradiquer toute proposition voulant que les avantages économiques des projets pétroliers et gaziers puissent parfois être accompagnés de répercussions négatives. Plutôt que de simplement applaudir l'industrie pétrolière et gazière, une discussion plus exhaustive sur les risques et débouchés du Canada en matière d'énergie aurait été bénéfique et le public l'aurait perçue comme plus équilibrée.

Néanmoins, bon nombre de témoins ont clairement indiqué qu'il y a d'importants débouchés pour le secteur canadien de l'énergie. Il y a une demande croissante de pétrole et de gaz, particulièrement dans les marchés de l'Asie-Pacifique, et le Canada doit profiter de ces possibilités pour soutenir la concurrence mondiale. Selon Terrence Hubbard du ministère des Ressources naturelles : « nous devons soutenir la concurrence à l'échelle mondiale. Si nous n'allons pas de l'avant et ne profitons pas de cette occasion que nous avons au Canada, nos concurrents le feront. Le développement du pétrole et du gaz offre d'importants débouchés et attire des investissements considérables, notamment aux États-Unis et en Australie. Le marché de ces produits est limité, alors les premiers arrivés auront accès aux débouchés à long terme qu'offre la demande croissante, en particulier dans la région de l'Asie-Pacifique¹ ».

¹ RNNR, *Témoignages*, 2^e session, 41^e législature, 27 février 2014 (Terrence Hubbard, directeur général, Direction des ressources pétrolières, Secteur de l'énergie, ministère des Ressources naturelles).

Jay Khosla, sous-ministre adjoint, a ajouté que « le Canada a à la fois la possibilité et l'obligation de diversifier ses marchés de l'énergie afin de continuer à récolter les avantages économiques clés dont il profite aujourd'hui² ».

Pour maximiser les avantages de ces possibilités, le Canada doit absolument exploiter ses ressources pétrolières et gazières de manière *durable* et *responsable*. L'idéologie dominante est que les politiques strictes sur les changements climatiques compromettent l'exploitation rentable du pétrole et du gaz. Les recherches d'Andrew Leach, professeur à l'Université de l'Alberta, ont réfuté cette théorie. Il a découvert que les « projets [de sable bitumineux] résistent très bien aux situations à faible intensité en carbone et à des politiques beaucoup plus sévères que celles qui sont en vigueur aujourd'hui au Canada ». Il a ajouté ce qui suit : « on dit généralement aux Canadiens qu'ils doivent choisir entre une politique sur le changement climatique et le développement des sables bitumineux. Les résultats de nos recherches suggèrent que ce n'est pas vraiment le cas³. » Le gouvernement doit aussi accorder une égale importance à l'exploitation des ressources énergétiques renouvelables – ce que cette étude n'a pas permis de faire. Le Canada a de nombreuses occasions de profiter des technologies de l'énergie renouvelable, mais ces occasions sont négligées. Normand Mousseau, professeur à l'Université de Montréal, a expliqué ceci : « les ressources énergétiques varient énormément d'une région à l'autre du Canada, que ce soit des ressources renouvelables ou non renouvelables. Le Canada ne peut pas simplement se concentrer sur les hydrocarbures fossiles, qui sont des ressources non renouvelables. Il doit aussi soutenir les ressources et les énergies renouvelables⁴. »

Pour exploiter les ressources pétrolières et gazières de manière responsable, il faut aussi obtenir un permis social légitime de la part des collectivités des Premières Nations. Le chef Allan Adam de la Première nation des Chipewyans d'Athabasca – dont le témoignage a été interrompu à de nombreuses reprises parce qu'il ne portait pas uniquement sur les *avantages* du secteur pétrolier et gazier – a déclaré qu'il « est temps de formuler une stratégie qui permettra aux Premières Nations de participer vraiment au processus de formulation d'un processus réglementaire pour protéger l'écosystème tout en continuant à bâtir une plateforme économique⁵ ». Le gouvernement doit s'assurer que les collectivités des Premières Nations profitent des avantages des projets pétroliers et gaziers avoisinants, et que notre système de réglementation ne les laisse pas tomber.

En conclusion, le Canada aurait avantage à adopter une approche plus équilibrée en ce qui concerne l'exploitation de ses ressources énergétiques. Il y a des avantages évidents pour chaque région du pays et la croissance économique et la création d'emplois futures dépendent d'un secteur énergétique solide, qui requiert des investissements internationaux et l'accès à divers marchés

² RNNR, *Témoignages*, 2^e session, 41^e législature, 27 février 2014 (Jay Khosla, sous-ministre adjoint, Secteur de l'énergie, ministères des Ressources naturelles).

³ RNNR, *Témoignages*, 2^e session, 41^e législature, 3 avril 2014 (D^r Andrew Leach, professeur agrégé, auteur, Alberta School of Business, Université de l'Alberta, à titre personnel).

⁴ RNNR, *Témoignages*, 2^e session, 41^e législature, 3 avril 2014 (Normand Mousseau, professeur, Université de Montréal, Département de physique, à titre personnel).

⁵ RNNR, *Témoignages*, 2^e session, 41^e législature, 27 mars 2014 (Allan Adam, chef, Première Nation des Chipewyans d'Athabasca).

internationaux. Pour tirer pleinement profit de ses ressources énergétiques de calibre mondial, le gouvernement doit commencer à prendre des mesures en lien avec les deux côtés de la médaille, c'est-à-dire les avantages et les risques. Il doit également accorder une importance égale aux ressources renouvelables et non renouvelables. Comme le D^r Leach l'a indiqué, « les Canadiens méritent qu'on leur présente une comparaison similaire entre les risques et les avantages dont ils entendent parler ainsi qu'une évaluation des risques que les politiques sur le changement climatique adoptées chez nous et à l'étranger posent sur le développement des sables bitumineux⁶ ». Une étude qui met l'accent sur les éléments positifs, en faisant fi des éléments négatifs, crée un rapport qui manque de crédibilité.

⁶ RNNR, *Témoignages*, 2^e session, 41^e législature, 3 avril 2014 (D^r Andrew Leach, professeur agrégé, auteur, Alberta School of Business, Université de l'Alberta, à titre personnel).

